

Un stage de fin d'études dans une association de défense des droits des femmes :

Le Planning Familial 31

Claire-Marie Hervé

Parcours politique, discriminations, genre

Institut d'Études Politiques Toulouse

Introduction :

Mon stage de six mois au Planning Familial de la Haute-Garonne (31) a été l'aboutissement d'un processus d'orientation diversifié qu'il me semble utile de détailler ici.

Mon cursus à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse m'a énormément apporté en termes de savoirs théoriques, de rencontres, d'influences diverses de professeurEs et de courants de pensée. À ce titre, je souhaite notamment saluer les responsables du Master "Politiques, Discriminations, Genre", mais également O. Baisnée, responsable du Master Journalisme.

Au cours de mon parcours, j'ai souhaité diversifier mes expériences. À plusieurs passages à l'international, j'ai ajouté des stages, des contrats de travail qui m'ont permis de rencontrer plusieurs milieux professionnels, d'acquérir des techniques diverses dans les domaines de la communication, de la rédaction, et du multimédia. Mon expertise se situe dans le domaine de la communication sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux, mais également dans le journalisme (production de sons, de vidéos, et d'écrits informatifs).

Depuis deux ans, mon engagement politique quotidien se place dans la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes (participation à des collectifs politiques, actions de soutien, organisation d'événements, etc).

Entrée en Master 1 de Journalisme dans ma quatrième année à l'IEP, j'ai désiré me réorienter pour effectuer un Master 2 "Politiques, Discriminations, Genre". Je souhaitais ainsi compléter par des bases théoriques un engagement militant dans la sphère des problématiques de genre, de la lutte contre l'homophobie et les discriminations, et de l'égalité hommes-femmes.

J'ai souhaité effectuer mon stage à Toulouse, dans le domaine de la lutte contre les discriminations. À la lumière des influences croisées de mon parcours, il m'a semblé intéressant de faire une recherche de stage dans le milieu associatif féministe toulousain, qui réunissait plusieurs conditions que je trouvais intéressantes.

Je trouvais tout d'abord important d'être en contact avec des femmes et des personnes minorisées sexuellement (personnes lesbiennes, Gaies, Bies, Trans*, Intersexes, etc), dans un travail de terrain.

Je souhaitais également effectuer mon stage dans une association afin de travailler dans une petite structure, contexte dans lequel j'estimais pouvoir toucher plus facilement du doigt la réalité de la lutte contre les discriminations. La réalité d'un travail de terrain au quotidien me semblait ainsi plus attirante que le travail dans une grande structure institutionnelle de lutte contre les discriminations. Les conditions de travail d'une association me semblaient également plus propres à me permettant d'exercer diverses activités, à avoir une certaine polyvalence, tout en travaillant avec une équipe portée par des valeurs dans lesquelles je me reconnaissais.

J'ai donc contacté plusieurs organisations œuvrant dans les sphères qui m'intéressaient. J'ai notamment contacté l'association Télédebout, association féministe produisant des contenus audiovisuels à Toulouse ; l'association Act-Up, où j'ai rencontré une personne s'occupant en priorité de prévention auprès de publics festifs ; ainsi que d'autres associations s'occupant d'égalité femmes-hommes et de féminisme à Toulouse. J'ai également voulu rencontrer les membres d'une association appelée APRRISS (Association Pour la Réduction des Risques et l'Information Sur la Sexualité), qui s'occupait de prévention en milieu scolaire. Cette association n'existe malheureusement plus.

La plupart des associations que j'ai contactés, comme Télédebout, ne pouvaient pas se permettre de financer unE stagiaire pendant quatre mois, le coût de l'indemnisation allant au-delà de leurs budgets.

Quand j'ai rencontré les salariées du Planning Familial 31 au cours de mon processus de recherche de stage, j'ai immédiatement voulu effectuer mon stage dans cette association.

J'ai été attirée par les missions du Planning ; la prévention en milieu scolaire m'intéressait, ainsi que toutes les questions tournant autour de la sexualité et de la contraception.

L'association manquant également de budgets pour recruter et indemniser des stagiaires, elle a mis en place un processus de recrutement de volontaires en Service Civique, plus avantageux financièrement ; dans le volontariat en Service Civique, l'association indemnise le volontaire à hauteur de 103€, et l'État fournit un peu plus de 400 euros.

Après négociations avec le service des stages de l'Institut d'Études Politiques, mon stage de fin d'études a donc pris la forme d'une mission de service civique, coordonnée par une convention entre la Ligue de l'Enseignement 31 et le Planning Familial 31.

Le but d'une mission de service civique est de permettre à des personnes âgées de 16 à 25 ans de s'engager auprès d'une association ayant une mission d'intérêt général, dans des domaines tels que la culture, l'environnement, la solidarité, le sport, ou encore la santé. Les associations qui accueillent des volontaires ont des missions très diverses, mais toutes adhèrent à une charte de valeurs, et adhèrent à la Ligue de l'Enseignement.

La Ligue de l'Enseignement promeut les valeurs de l'Éducation Populaire. Elle tient à appuyer et à diffuser ces valeurs à travers son action. Dans le cadre de sa gestion des personnes volontaires en service civique, elle dispense plusieurs formations aux personnes volontaires, afin de créer des liens entre les associations dans lesquelles s'engagent ces personnes, mais aussi de provoquer des discussions, une réflexion sur le civisme, etc. En tout, quatre jours de formation nous ont été dispensés au cours de la période pendant laquelle j'étais en Service Civique.

Les associations qui reçoivent des volontaires en service civique adhèrent à la charte de la Ligue de l'Enseignement et sont elle aussi porteuses des valeurs de l'éducation populaire.

J'ai donc commencé mon stage/service civique au Planning Familial début février 2013. Au moment de l'écriture de ce rapport, l'association a décidé de renouveler mon contrat jusqu'en janvier 2014.

Note : Ce rapport de stage, en accord avec les valeurs politiques soutenues par le Planning Familial 31, sera féminisé ; les mots "neutres" généralement accordés au masculin seront ici agrémentés d'un "E" majuscule afin de rappeler que les structures grammaticales françaises, en accordant systématiquement au masculin, entretiennent une vision non neutre du monde, et que de petits gestes comme la féminisation des textes peuvent faire réfléchir et faire avancer la situation en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Note 2 : Au cours de ce rapport de stage, les termes « Planning Familial 31 » et « Planning » seront utilisés de façon interchangeable. Si une autre structure du Planning Familial est évoquée (fédération nationale, confédération, autre association départementale), son nom complet sera précisé.

Partie 1 : Le Planning Familial 31 : des luttes historiques pour l'avortement et la contraception à l'association départementale.

L'association du Planning Familial 31 fait partie du Mouvement Français pour le Planning Familial, résultat de soixante ans de luttes féministes pour le contrôle des naissances et d'une histoire plus longue encore de lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

I] Une courte histoire des luttes pour l'avortement et la contraception

A] Le mouvement néo-malthusien

À la fin du XIX^e siècle, en France, la mode est au natalisme, afin d'accroître les forces productives de la France ainsi que ses armées, notamment son infanterie, face aux autres nations européennes.

Cependant, un courant politique s'oppose aux politiques natalistes : le néo-malthusianisme¹. Les néo-malthusiens luttent contre le fait que les familles soient encouragées à produire le plus d'enfants possible, au nom de plusieurs raisons ; ils refusent de fournir de la « chair à canon » aux États, refusent de fournir aux patrons plus de main-d'œuvre, de « chair à travail » sur laquelle faire du profit, refusent d'aider les classes dominantes à exploiter les femmes des classes dominées pour leur plaisir².

Pour les néo-malthusiens, si la classe ouvrière parvient à réguler ses naissances, sa rareté numérique pourra faciliter les négociations du prix du travail avec les patrons, ainsi que l'accès à des formations meilleures. Ils tentent donc de sensibiliser les classes ouvrières en appelant à la « grève des ventres », et tentent de fournir aux ouvrières des moyens sûrs, faciles d'utilisation et peu onéreux de contrôler leur fécondité.

Parmi les néo-malthusiens, Paul Robin³ fonde ainsi la Ligue de Régénération Humaine à Paris, en 1896. La Ligue de Régénération Humaine est destinée à limiter la procréation. Paul Robin

1 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/n%C3%A9omalthusianisme/54202>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/malthusianisme-et-neo-malthusianisme/>

2 Pour un résumé de la théorie néo-malthusienne, voir le cours « Histoire des idées féministes » dispensé en cinquième année de l'IEP Toulouse dans le parcours PDG par S. Chaperon.

3 http://biosphere.ouvaton.org/index.php?option=com_content&view=article&id=423:robin-paul-1837-1912&catid=58:r&Itemid=77

importe ainsi en France les idées néo-malthusiennes à partir d'Angleterre ; il distribue aussi de la documentation sur les moyens de contraception disponibles à l'époque, comme le pessaire occlusif (ancêtre de notre cape cervicale).

Le mouvement néo-malthusien rencontre de grandes oppositions. Il est jugé tout à fait anti-patriotique et contraire aux intérêts de la nation. À la fin du XIX^{ème} siècle, la démographie française est un enjeu politique pris en charge par l'État : la France, qui prépare la revanche, doit continuer à produire des enfants pour ne pas s'affaiblir face à l'Allemagne. Jacques Bertillon crée ainsi l'Alliance Nationale pour la Population Française, en 1896⁴. Tout le travail de cette Alliance est de convaincre les pouvoirs publics de mettre un terme au mouvement libertaire naissant et aux idées néo-malthusiennes.

En 1920 et en 1923, suite au travail de lobbying de l'Alliance Nationale pour la Population Française, une organisation nataliste fondée par Jacques Bertillon, deux lois sont votées pour décider de la politique française face à la contraception. Elle est clairement nataliste ; en la loi de 1920 interdit de fabriquer, informer, distribuer, vendre ou importer des contraceptifs ou des méthodes abortives. Le préservatif est laissé en vente libre, mais il n'est pas utilisé à l'époque comme moyen de contraception ; il est surtout un moyen de se protéger des maladies sexuellement transmissibles au contact des personnes prostituées.

Le mouvement néo-malthusien est interdit en France, et la Ligue de Régénération Humaine dissoute. La loi de 1923 fait passer l'avortement du statut de crime à celui de délit⁵ ; la raison en est qu'un crime est jugé par un tribunal populaire, alors qu'un délit est jugé par le parquet, le législateur jugeant qu'un tribunal populaire serait par trop clément avec les avortées.

En 1942, une loi assimile l'avortement à un « crime contre la sûreté de l'État », passible de la peine de mort. En parallèle, une politique incitative à la procréation est mise en place par le régime de Vichy (Allocations familiales, médailles pour les mères de plus de quatre enfants...).

B] les luttes pour l'avortement des années 1960

Des années 1920 à l'autorisation temporaire de l'avortement en 1975 par la loi Veil, bien sûr, les femmes se trouvant dans une « situation délicate » se feront avorter clandestinement. Comment ? Secrets de femmes, transmis entre sœurs, de mère à fille, entre amies. Produits chimiques toxiques, insertions d'objets divers dans l'utérus de façon à provoquer une fausse couche, avorteuses aux

4 <http://www.universalis.fr/encyclopedie/alliance-nationale-pour-l-accroissement-de-la-population-francaise/>

5 <http://womanns-world.com/?p=673>

techniques plus ou moins hygiéniques, plus ou moins efficaces... Les techniques ne manquent pas, toutes dangereuses pour la vie de la femme, d'autant plus que les médecins sont formés à repérer les « avortements criminels » et à les dénoncer. Les avortements clandestins sont dangereux : infections, hémorragies, voire mort.

En 1956, Évelyne Sullerot et Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé fondent l'association La Maternité Heureuse. Elles désirent valoriser la « maternité choisie », l'équilibre dans le couple, « améliorer la santé des mères et des enfants », et surtout contourner l'interdiction qui frappe les contraceptifs en distribuant des informations sur les méthodes contraceptives aux membres de l'association. L'association a du succès et, en 1958, s'affilie à l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). Quatre ans plus tard, l'association devient le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF). Du fait qu'il faille être membre pour obtenir des contraceptifs, les effectifs de l'association grossissent rapidement, passant par nombre de réseaux comme les organisations socialistes, laïques, ou encore protestantes.

En juin 1961, le docteur Henri Fabre ouvre à Grenoble le premier centre d'information et de prescription contraceptive. Il s'appuie sur un vide juridique de la loi de 1920 qui interdit l'information sur la contraception, mais pas sa prescription par un médecin.

Pendant ce temps, le MFPF mène des actions de lobbying pour l'abrogation des lois de 1920 et 1923. Au Parlement, plusieurs propositions de loi sont déposées entre 1955 et 1967 pour examiner le sujet de la contraception. Elles ne seront pas examinées. C'est finalement le projet de loi déposé par Lucien Neuwirth, député UDR, qui sera examiné afin de modifier la loi de 1920 sur la contraception. Ce projet est examiné et adopté en 1967, mais l'encadrement de la contraception reste très restrictif : elle n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale, les mineurs ne peuvent y avoir accès qu'avec le consentement écrit de leurs parents, etc.

Les luttes pour l'avortement prendront un tour plus politique à partir du début de la décennie 1970. Une réflexion est en cours chez certains médecins sur la potentialité de légaliser l'avortement thérapeutique dans certaines conditions, en 1971. Cependant, la médiatisation du sujet revient aux mouvements politiques féministes, et notamment au Mouvement de Libération des Femmes (MLF). Le MLF se mobilise à partir de 1970 pour faire reconnaître à la société les oppressions dont sont victimes les femmes et leurs revendications, qui portent notamment sur la libération sexuelle et sur l'avortement.

Ainsi, en 1971, 343 femmes publient un manifeste dans lequel elles reconnaissent avoir avorté ; elles proclament de ce fait avoir enfreint la loi sur l'interdiction de l'avortement.

Parallèlement, en 1972, à Bobigny, se déroule le procès de Marie-Claire, une jeune femme jugée pour s'être fait avorter ; sa mère et l'avorteuse sont impliquées dans le procès. L'affaire a un retentissement énorme du fait que plusieurs personnalités célèbres, comme Simone de Beauvoir, prennent position en faveur de la jeune femme à la barre.

En 1973, 331 médecins, pour la plupart membres du GIS (Groupe Information Santé) font paraître un manifeste affirmant qu'ils pratiquent des avortements clandestins.

Ce contexte de débats mène, en 1973, à la création du MLAC, Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception. Il regroupe des médecins du GIS, des membres du MLF, des membres du MFPP dont Simone Iff, sa présidente, des membres de plusieurs partis politiques de gauche, de l'Association Nationale pour l'Étude de l'Avortement.... Il se déclare « pour une information sexuelle qui cesse de faire de la procréation le seul but de la sexualité, pour la liberté de la contraception sans discrimination d'âge, ni de moyen, pour la liberté de l'avortement par la lutte pour l'abrogation de la loi de 1920 ».

La loi Veil, qui vise à encadrer les conditions de l'avortement en le médicalisant, voit donc le jour en 1975, malgré de nombreuses réticences de la part de certains groupes. Elle tolère l'avortement sous certaines conditions (Si la grossesse place la femme dans une situation de « détresse » laissée à l'appréciation des médecins, si la personne mineure obtient l'autorisation de ses parents, avant la dixième semaine de grossesse) et pour cinq ans. La loi sera votée définitivement en 1979.

L'épisode du MLAC aura eu pour conséquence de radicaliser les positions du MFPP, notamment sur le sujet de l'avortement. Par la suite, le MFPP s'alliera avec la gauche tout au long de son parcours, des membres du Planning Familial occupant des positions de gouvernement, telle Simone Iff au Ministère des Droits de la Femme. Le MFPP participera à l'élaboration et à l'amélioration des lois sur la contraception et l'IVG, à l'élaboration de la loi sur le « délit d'entrave à l'IVG » en 1992.

C| Temps présent

Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) est présent dans presque tous les départements français. Il compte actuellement 75 associations départementales, organisées en 13 fédérations régionales.

Les diverses associations départementales françaises se sont montées pendant les années 1970, de façon relativement peu organisée ; pour que le Planning ait une représentation nationale, ces associations se sont confédérées. Les associations départementales seront représentées en confédération par des membres de leur conseil d'administration.

La confédération construit la vie du mouvement en regroupant les militantEs (formation, regroupements, CA...), en assurant le rôle d'interface avec les instances régionales (projets régionalisés, représentation régionale, colloques...) et de point d'ancrage régional des actions portées au national (formation Réduction des Risques Sexuels, handicap)

Selon le site officiel du MFPF, l'organisation nationale du Planning Familial s'occupe, quand à elle, de coordonner l'action des diverses associations départementales, grâce à son centre de documentation⁶.

Les formes d'actions des associations départementales du Planning Familial sont diverses ; certaines associations sont corrélées à des centres de Planification Familiale ; d'autres sont des points d'information sur la sexualité. Certaines fonctionnent uniquement à partir d'équipes de bénévoles tandis que d'autres reposent sur des salariéEs.

Dans tous les cas, les associations départementales se veulent être des lieux de parole portant sur des sujets aussi diversifiés que « les sexualités, la contraception, l'interruption de grossesse, les IST, le sida, les violences⁷ ».

Elles peuvent également intervenir sur ces sujets non seulement dans les milieux scolaires, mais encore dans diverses structures éducatives, comme les Institut Médico-Éducatifs, les foyers de jeunes travailleurs, etc, et mener des actions éducatives en utilisant divers outils liés à l'éducation populaire, comme, par exemple, le théâtre de l'opprimé.

6 <http://www.planning-familial.org/articles/structure-du-mouvement-0028>

7 Ibid.

II | Histoire de l'association départementale du Planning Familial 31

Déclarée le 28 juin 1974 en préfecture, l' « Association Départementale de la Haute-Garonne pour la Maternité Heureuse, Mouvement Français pour le Planning Familial » est non-médicalisée et gérée par des bénévoles. Elle fonctionne au départ à partir d'un local situé rue Cabanel, mais déménagera plusieurs fois au cours de son histoire : d'abord rue Bayard cinq ans plus tard, puis Grande-Rue Saint-Michel en 1994, et enfin rue Moiroud, son emplacement actuel, en 2009.

L'histoire de l'association n'aura pas été sans discontinuités diverses. Elle connaît d'ailleurs une période de rupture allant de 1984 à 1989 pendant laquelle elle n'a pas de bénévoles, n'organise pas d'actions et ne se connecte pas au tissu associatif toulousain. Une seconde période difficile aura lieu dans le milieu des années 2000 à cause du manque de bénévoles impliqués dans l'association, puis une troisième en 2010 à la suite d'un conflit salarial (voir plus bas).

Les objectifs de l'association varient également au cours de sa vie ; en 1977, elle prend le nom d' « Association départementale de la Haute-Garonne du Mouvement Français pour le Planning Familial », et reformule ses objectifs pour inclure « le combat global contre les inégalités sociales » et le droit de chacunE à vivre une sexualité sans répression ni dépendance ». En 1984, la notion de féminisme est explicitement ajoutée aux objectifs.

De sa création jusqu'à 2007, l'association est gérée par des militantEs bénévoles. Ces personnes assurent donc tout le fonctionnement de l'association, que ce soit le fonctionnement administratif, les permanences, ou les diverses actions à l'extérieur. Pendant la période où l'association occupe le local de la rue Bayard, des bénévoles assurent ainsi, en plus des permanences d'accueil, des sessions d'éducation à la sexualité en lycée. En 2006, l'association compte peu de bénévoles, et doit appeler au bénévolat dans un journal local pour renouveler ses effectifs.

En 2007, le conseil d'administration de l'association décide de créer un poste salarié, sortant de la logique du bénévolat. Deux personnes sont donc embauchées successivement cette année-là, puis une autre personne en 2008. Ces emplois permettent d'ouvrir le local plus longtemps, d'assurer des permanences d'accueil tous les jours, de former des personnes-relais parmi les professionnels, et d'intervenir à l'extérieur de l'association.

En 2010, un conflit salarial menace de mettre fin à l'existence du Planning Familial 31 ; suite à la rupture de contrat d'une des salariées dans des conditions contestées, des divergences éclatent à l'intérieur du Conseil d'Administration, menant à la démission d'une grande partie de ses effectifs. L'association se voit alors menacée de fermeture, n'ayant pas assez de bénévoles pour assurer les rôles obligatoires d'un conseil d'administration et d'un bureau. Ces problèmes de fonctionnement conduisent le Planning Familial 31 à ne plus avoir aucunE salariéE. Ils ont aussi de mauvaises conséquences sur l'image du Planning dans les cercles féministes locaux. Il faudra deux ans au Planning pour redémarrer son activité ; c'est chose faite en 2011, avec l'embauche d'une salariée, puis deux embauches supplémentaires en 2012. Ces trois salariées assurent à présent la plupart des tâches dans l'association : interventions, permanences, travail administratif, formations, etc.

Le statut associatif de l'association départementale du Planning Familial 31 influence évidemment son fonctionnement. Tous les ans, une assemblée générale a lieu ; elle permet de présenter aux adhérents le rapport d'activités, le rapport moral de l'association, ainsi que le bilan financier. Au cours de l'assemblée générale est élu le conseil d'administration, qui peut comprendre jusqu'à 19 personnes. Le conseil d'administration actuel compte 5 membres : Mathilde Raviart, Maristela Cruz-Mangel,

Le conseil d'administration désigne ensuite parmi ses membres un bureau, qui assure les tâches administratives de l'association.

Partie II : Mon stage à l'association départementale du Planning Familial 31

A] Descriptif de mes missions

Au début de mon stage, ma tutrice, Mme Cruz-Mangel, et moi-même, avons décidé de mes missions, au moment de la signature de mon contrat de volontariat en service civique.

Elles ont donc été rédigées comme il suit : « Lutte contre les discriminations et promotion de la santé ; sensibilisation des jeunes sur les risques en matière de santé ; participer à l'animation du réseau du planning familial 31 et à la vie associative via les nouvelles technologies ; aller à la rencontre des partenaires et du réseau associatif ; aider à l'organisation de soirées d'échange ; participer à l'organisation de l'évènement "Promouvoir les droits des femmes". ».

Le poste occupé au cours de mon stage regroupe donc diverses activités au service de l'association. Certaines tâches, comme la communication en ligne ou la veille documentaire, sont assurées tous les jours (l'important étant, comme on le verra, de maintenir une présence constante de l'association sur les réseaux sociaux, ainsi que de se tenir au courant des problématiques d'actualité). D'autres missions sont plus ponctuelles, mais font partie intégrante de mon poste. Elles ont nécessité, pour être menées à bien, un long temps de formation, de documentation et d'adaptation, qui a pu consister en des formations, de l'étude de documents pour assimiler les valeurs politiques de l'association, le visionnage de films sur des sujets importants pour l'association... Ces missions ponctuelles sont par exemple la tenue des permanences d'accueil (une à deux fois par semaine), les interventions en milieu scolaire, les relations de l'association aux médias, les évènements dans lesquels le Planning Familial souhaite apparaître, etc.

B] Tâches quotidiennes assurées au cours de mon stage

1) Communication en ligne

L'aspect le plus important et le plus prenant de mon travail au Planning Familial 31 est celui de la communication en ligne. La cible principale de l'association étant les jeunes de 15 à 25 ans, j'ai été recrutée, entre autres, pour communiquer avec elles et eux sur le réseau social qu'ils et elles utilisent le plus, c'est-à-dire Facebook.

J'ai commencé par créer la page Facebook du Planning Familial 31, co-administrée avec D. Poivert, salariée en charge des questions de multimédia et de communication Internet dans l'association.

Pour donner une identité graphique à la page, il était important d'utiliser les mêmes visuels que sur le site Internet du Planning ; j'ai également rédigé un texte court de présentation exposant l'historique du Planning Familial 31, ses valeurs, ainsi que les heures d'ouverture de la permanence.

Une fois la page Facebook créée, elle doit être alimentée en contenus, ce qui fait l'objet de ma part d'une veille documentaire constante sur divers sites Internet. Je passe régulièrement en revue les sites d'information généralistes (Lemonde.fr, lepoint.fr, rue89, rue69...), divers sites d'information féministes (A contrario, Genre!, Les Nouvelles News, Les Mots Sont Importants), les majeurs blogs féministes personnels en langue française, les blogs féministes en langue anglaise, puis les plateformes de microblogging comme Tumblr.

Le Planning Familial (organisme national) édite chaque semaine une revue de presse qui recense le résultat de sa propre veille documentaire sur Internet. Ses liens, classés par catégories (Médecine, Contraception, Société, Égalité) m'aident parfois à compléter ma curation de contenus par des liens passés inaperçus.

La page Facebook doit être équilibrée ; j'estime important qu'elle présente des contenus variés et attractifs. Je trie ainsi les contenus suivant les intérêts que manifestent les "fans" de la page, les sujets d'actualité, les valeurs politiques du Planning Familial ainsi que ses orientations. Les contenus que je publie sur la page peuvent être des articles d'information, des articles d'analyse, ou encore des images exprimant des idées féministes, images d'archives, photos, dessins...

Les contenus sont destinés à être lus par le plus grand nombre d'utilisateurs de Facebook possible. Pour cela, je fais en sorte d'inviter le plus de personnes possibles à "aimer" la page. J'ai d'abord invité tous mes contacts Facebook à l'"aimer" depuis ma page personnelle, puis les ai invités à diffuser l'information autour d'elles et d'eux. Au quotidien, dans l'association, l'équipe fait en sorte de rappeler aux personnes avec lesquelles nous sommes en contact l'existence de la page Facebook ; nous invitons les jeunes à poser leurs questions via l'adresse e-mail du Planning ou via Facebook.

La page Facebook du Planning Familial 31 sert aussi à rester en contact avec les associations et collectifs féministes ou s'occupant de santé sexuelle, que ce soit à Toulouse ou en France. Le travail spécifique d'alimentation du réseau associatif sur Facebook n'était pas un sujet sur lequel nous avons particulièrement mis l'accent au cours de la définition de mes missions de stage, mais il

est rapidement devenu un aspect de mon travail. Le temps que je passe à maintenir le Planning Familial en contact avec son réseau associatif est aussi utile quand il s'agit de connaître les mobilisations en cours, les sujets polémiques ou sur lesquels les autres associations travaillent, etc. Le réseau associatif est une ressource précieuse quand, à son tour, le Planning Familial 31 est amené à avoir besoin de transmettre des informations à un plus large public que les seuls amateurs de sa page.

2) Les interventions en milieu scolaire

Dès le début de mon service civique au Planning Familial 31, j'ai souhaité me former afin de pouvoir assurer des interventions en milieu scolaire. Ces interventions sont une façon pour le Planning Familial 31 d'acquérir des fonds, puisqu'elles sont rémunérées à hauteur de cinquante euros de l'heure. Elles sont également une façon de se faire connaître auprès des équipes pédagogiques et des travailleurs sociaux des établissements en tant que personnes-ressource sur les questions de sexualité et de prévention. Enfin, elles sont l'occasion de remplir la mission d'éducation populaire de l'association en délivrant une information sur la sexualité, la parentalité, l'avortement, les violences, et autres thèmes abordés par le Planning Familial 31.

Les interventions entrent dans le cadre des séances « d'éducation à la vie affective et sexuelle », obligatoires à raison de trois heures par tranche d'âge ; le Planning Familial 31 n'intervient pas systématiquement dans toutes les structures éducatives, mais seulement à la demande des équipes.

Le Planning Familial 31 intervient dans plusieurs types d'établissements scolaires : des interventions peuvent être délivrées en école primaire, collège, lycée, institut médico-éducatif, mais aussi auprès de groupes d'adultes ou en foyer de jeunes travailleurs.

Les interventions sont évidemment adaptées à l'âge de leurs participants.

a) en primaire

Pour les interventions en primaire, un programme a été développé entre les salariées et les écoles primaires du quartier de Bagatelle. Il comprend différents thèmes et outils pédagogiques, ainsi qu'un séquençage en quatre séances. Ce programme fonctionnant bien, il est utilisé sur toutes les écoles primaires dans lesquelles intervient le Planning Familial 31.

La première séance porte sur le corps et l'intimité. La première activité invite les enfants à se dessiner nus. Ils sont ensuite invités à donner les mots qu'ils utilisent pour désigner les organes génitaux féminins et masculins, puis à les classer en trois catégories : mots familiers, courants, scientifiques. Les explications sont accompagnées de planches anatomiques et dessins affichés au tableau. La question des limites est ensuite abordée : qui a le droit de les toucher ? Dans quelles circonstances ? Comment donne-t-on son consentement, quels moyens a-t-on d'exprimer que l'on n'est pas d'accord avec le fait d'être touchéE ? À qui en parler si le refus de l'enfant n'est pas entendu ?

La deuxième séance porte sur les sentiments et leur expression. L'activité consiste à mimer plusieurs saynètes avec l'institutrice : câlins, pincements, baisers, chatouilles.. Les enfants ont en leur possession des petits cartons représentant un visage souriant et un visage exprimant une émotion négative. Ils lèvent l'une ou l'autre pour représenter quelles émotions les saynètes leurs font ressentir : trouveraient-ils cela agréable ou désagréable ?

Entre chaque scène, les élèves sont invités à s'exprimer sur leurs ressentis : on revient sur les notions d'agréable et de désagréable. Les objectifs sont d'amener les enfants à exprimer leurs propres limites, à pouvoir dire « non », et à identifier les personnes-ressources dans cette situation, de façon similaire à la fin de la séance précédente.

La troisième séance porte sur les stéréotypes. 20 métiers ou objets représentant des situations stéréotypées sont affichées au tableau. Les élèves sont invités à choisir un métier ou une activité. Ils sont ensuite encouragés à dire si l'objet ou le métier en question est plutôt « de fille » ou « de garçon », puis à échanger sur les stéréotypes de genre. La discussion est ensuite lancée sur les questions « si j'étais une fille/un garçon, je ferais... », et les propositions sont notées au tableau. L'objectif de cette troisième séance est de mettre en avant les stéréotypes de genre, les représentations sociales, et également leur représentation en rapport avec la nature.

Enfin, la séance finale porte sur la naissance. Les enfants ont en général beaucoup de questions, et ne trouvent pas forcément la réponse à ces questions dans le cercle familial. À la fin de la deuxième séance, une "boîte à questions" anonyme est mise en place dans la classe. Les enfants peuvent y déposer leurs questions sur le sujet. À la fin de la troisième séance, la personne qui l'anime recueille les questions pour les emmener au Planning Familial 31, afin de les dénombrer et de préparer les réponses.

Le déroulement de la quatrième séance comporte généralement la lecture d'un livre sur la grossesse et la naissance ("Le voyage de Pablo" par exemple, qui relate le parcours d'un spermatozoïde

jusqu'à la fécondation). Les questions des enfants sont ensuite lues à la classe. Le groupe-classe peut être amené à répondre à ces questions suivant que le thème ait été abordé dans la lecture des livres éducatifs ou que les enfants aient des informations au préalable sur le thème en question. L'animateur ou animatrice répond à toutes les questions.

Les retours des écoles sur ces séances d'éducation à la vie sont en général très positives : les enfants sont rassurés qu'on réponde à leurs questions, surtout quand ils ne peuvent pas aborder les thèmes dans leur famille. Certains instituteurs et institutrices rapportent un apaisement des disputes chez les garçons, et une amélioration de la vie de la classe ; le module sur la communication et l'expression des émotions les aide à régler leurs conflits pacifiquement et à passer par d'autres modes de communication que l'agressivité.

b) en collège et lycée

Les interventions en collège et en lycée se font sur un modèle similaire. Elles sont toujours composée de deux ou trois heures, à une semaine ou plus d'intervalle. Les intervenantEs du Planning Familial 31 considèrent qu'il est important de donner aux jeunes un temps de réflexion pour que les idées abordées fassent leur chemin entre la première heure d'intervention et la ou les suivantes.

Ces interventions peuvent comporter une partie non-mixte, par exemple l'heure intermédiaire si le programme comporte trois heures d'intervention, ou la première heure s'il dure seulement deux heures.

La question des interventions en non-mixité fait d'ailleurs l'objet de débats à l'intérieur de l'association, et également entre les différentes associations départementales appartenant à la Confédération du MFPPF. Plusieurs arguments s'opposent.

D'un point de vue féministe, on remarque en étudiant la façon dont la vie sociale est organisée que la répartition des prises de parole et des temps de capture de l'attention entre les filles et les garçons n'est pas égalitaire. Les garçons ont tendance à captiver l'attention, à prendre de la place (que ce soit métaphoriquement ou physiquement...), à couper la parole, à parler entre eux, et généralement à occuper une grande partie du temps de parole commun⁸.

⁸ *La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation*, Corinne Monnet, disponible [ici](#).

À l'inverse, les filles ont souvent des comportements sociaux d'effacement : elles prennent la parole, puis s'interrompent brusquement pour déclarer que ce qu'elles ont à dire n'est pas valable ; elles sont plus souvent silencieuses, ne s'estiment pas légitimes pour intervenir dans le débat.

Pour les groupes de jeunes, la difficulté est majorée dans le sens où les garçons sont socialement valorisés s'ils abordent les sujets tels que le rapport sexuel ou la masturbation. Les garçons se sentent donc beaucoup plus autorisés à parler de désir que les filles. En effet, la pression sociale dans les groupes de jeunes est écrasante, et le faux-pas social, vite effectué, peut avoir des conséquences terribles sur la réputation et la vie quotidienne des filles. Bien loin de l'image des "jeunes d'aujourd'hui" ayant une sexualité débridée, l'image de ce que doit être une jeune fille "normale" ou "convenable" dans les groupes de jeunes, par exemple dans les classes de collège, confine au puritanisme. Il y est par exemple mal vu d'avoir plusieurs partenaires sexuels successifs, voire même d'avoir un partenaire si l'interaction sexuelle n'est pas réglée par le scénario amoureux. Ainsi, la plupart des jeunes filles scolarisées en collège ou en lycée évitent à tout prix d'évoquer la sexualité ou d'apparaître comme désirantes, surtout devant les garçons.

De la même façon, la socialisation genrée masculine amène généralement les garçons à avoir un rapport assumé avec leur désir, leur corps, ou leur masturbation. Ce rapport obéit cependant à une codification sociale très stricte : si les garçons abordent généralement le sujet de la masturbation en public sans trop de réticences, ils ont par contre beaucoup de mal à parler de leurs désirs, de leurs peurs ou de leurs sentiments dans un groupe d'intervention. La masculinité semble codifiée de telle façon que certains sujets qui touchent à la sexualité (pornographie, érections) peuvent être abordés, mais seulement sous l'angle de la plaisanterie dans le groupe de pairs, de la provocation mutuelle à la vulgarité, etc, surtout devant les groupes de filles. La non-mixité peut donc être l'occasion pour les garçons de poser leurs questions sans être dans une représentation bruyante de la virilité, d'exprimer leurs angoisses ; même si le besoin de se présenter comme un garçon "normal" devant le groupe de pairs induit de prétendre que l'intervention n'est pas intéressante et que l'on est déjà informé, l'absence de filles dans l'intervention non-mixte permet de lever certains tabous, notamment sur les angoisses ressenties par rapport à la performance dans le rapport sexuel.

Pour toutes ces raisons, les interventions en milieu scolaire peuvent se faire en partie en non-mixité.

Cependant, les statuts généraux de l'association et les buts plus larges du mouvement tendent vers la mixité ; les collégiens et lycéens sont élevés ensemble ; comme ils sont amenés à interagir au quotidien, le Planning Familial estime qu'il est important de leur délivrer la même information, par exemple sur les lieux-ressource où trouver une contraception gratuite, une écoute sur la sexualité, etc.

Certaines équipes encadrantes peuvent ainsi considérer que les groupes de filles ont besoin d'une information en non-mixité, considérant que la contraception est "une affaire de femmes" ; la lutte pour l'égalité femmes-hommes du Planning Familial passe aussi par la volonté de délivrer une information égalitaire, sans faire de différence de traitement dans les groupes de genre, ou plutôt sans considérer que les groupes de filles ont besoin d'une protection ou de précautions particulières. La présence d'une séance non-mixte dans les séances d'interventions doit ainsi être discutée avec les équipes d'encadrement au cours de la préparation des interventions. Une séance non-mixte peut donc être prévue afin de libérer la parole des deux groupes en présence, mais elle est toujours complétée d'une ou de deux séances mixtes.

Les séances se déroulent généralement en trois parties. La première partie est la présentation par l'une des intervenantes des missions du Planning Familial 31, de son adresse, et du but de la séance. Le reste de la séance est généralement consacré au "jeu de la ligne" (voir plus bas), puis, cinq minutes avant la fin, il est demandé aux participantEs de remplir une fiche-questionnaire anonyme, recensant ce qui leur a, ou pas, plu au cours de la séance, et les thèmes qu'ils et elles souhaitent aborder pour la prochaine séance. La deuxième séance consiste généralement en la continuation du jeu de la première séance, puis en la réponse aux questions posées dans les questionnaires anonymes, et enfin en la réponse aux questions qui surgissent inévitablement en cours de séance.

L'outil le plus utilisé au cours des interventions du Planning Familial 31 est un outil d'éducation populaire appelé "Jeu de la ligne". Le jeu de la ligne est destiné à amener les participantEs à prendre position et à échanger sur certains sujets. Au début du jeu, la pièce est partagée en deux par une ligne imaginaire. Les animateurs ou animatrices de la séance évoquent des affirmations. Les participantEs au jeu sont invitéEs à se positionner en fonction de leur opinion par rapport à cette affirmation ; s'ils et elles sont d'accord, d'un côté de la ligne, s'ils ne sont pas d'accord, de l'autre côté.

Ils sont ensuite invités à expliquer les raisons de leur positionnement, et à éventuellement amener les personnes se trouvant de l'autre côté de la ligne à changer de côté. ToutEs les participantEs peuvent changer de côté au moment du jeu où ils et elles le désirent, convaincuEs par les arguments de l'autre partie, ou se trouvant en désaccord avec ceux des personnes se trouvant du même côté qu'elles et eux de la ligne.

Les thèmes abordés par les affirmations présentées au cours du jeu de la ligne sont divers. Parmi les affirmations les plus souvent présentées, on retrouve “Les hommes et les femmes sont égaux”, “l'hétérosexualité est un choix”, “certaines femmes sont violées car elles ont des comportements et/ou des tenues vestimentaires provocants”, “les films pornographiques mettent en scène nos désirs”...

Le rôle des animateurs et animatrices dans le jeu est multiple : mener le débat en posant des questions aux participantEs ; relancer la parole si les arguments se répètent ; modérer les propos ; apporter un éclairage théorique sur certaines questions.

Les débats sont en général animés. Bien que le but soit l'expression libre des jeunes sur des sujets qui ne sont généralement pas abordés en cours ou dans le cercle familial, les débats nécessitent parfois un recadrage théorique. Par exemple, le thème du viol suscite régulièrement des plaisanteries sexistes dans les classes. Si c'est le cas, les intervenantEs sont amenées à aller à l'encontre des clichés sur le viol pour proposer un recadrage théorique du sujet, à l'aide de statistiques, de faits concrets, etc.

Les intervenantEs utilisent aussi un certain nombre d'autres outils, modulés selon le déroulement des séances, pour illustrer certaines explications ou provoquer le débat. Les outils complémentaires qui peuvent être utilisés sont certains films pédagogiques (sur le harcèlement scolaire, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles, l'homosexualité), des planches anatomiques (appareils génitaux féminins et masculins en coupe, dessins d'organes génitaux externes, de pilosité pubienne, modélisation en 3D de clitoris), des kits comprenant divers moyens de contraception, des préservatifs féminins et masculins...

Le Planning Familial estime important de se centrer sur les questionnements des collégiens et lycéens. C'est pourquoi le jeu de la ligne est souvent interrompu si des questions venant d'elles et eux sont formulées pendant la séance.

Les thèmes et questions abordées spontanément par les collégiens et lycéens tournent souvent autour du premier rapport sexuel. On abordera ainsi des questions de performance (comment sait-on si on est éjaculateur précoce ? Comment trouver le "point G" d'une fille ?), de virginité (Comment sait-on si on est vierge ? Saigne-t-on forcément pendant le premier rapport sexuel ?) pour les plus âgés, mais également des questions relatives à la puberté pour les collégiens les plus jeunes (Que sont les règles ? Quand a-t-on ses premières règles ? Est-ce que les filles se masturbent ?).

Dans certaines classes, les débats peuvent être difficiles (difficultés d'écoute, provocation, etc). Si c'est le cas, le dialogue avec la classe s'avère en général compromis. Dans cette situation, le débat peut être abordé par un autre moyen avec la projection de courts- ou de longs-métrages sur les thèmes relatifs aux questions traitées par le Planning Familial 31 (grossesse adolescente, sexualité, homosexualité, plaisir, avortement, virginité...).

Au Planning Familial 31, la pratique des interventions en milieu scolaire passe par la co-formation. Les salariées sont les personnes qui interviennent le plus souvent ; elles sont donc rompues aux techniques d'animation des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle. Si un ou une bénévole, ou stagiaire, désire intervenir en milieu scolaire, il ou elle est invitéE à s'inscrire sur l'agenda commun pour venir observer le déroulement des interventions. Au fil des séances, il ou elle sera amenéE à prendre la parole en intervention, puis petit à petit à co-animer certaines séances, et enfin, selon les appréciations des salariées, s'il ou elle est prêtE, à animer seulE des interventions. Au cours du processus de co-formation, les personnes qui désirent se former sont également invitéEs à s'approprier les outils pédagogiques mis à disposition au Planning Familial (outils concernant l'animation de groupes, documentation sur l'égalité, documents techniques à propos des sexualités, d'anatomie, de transidentités, etc) selon leurs intérêts personnels et les suggestions de l'équipe.

3) Les permanences d'accueil

Les permanences d'accueil obéissent au même processus de co-formation que les interventions ; la personne désirant assurer des permanences (stagiaire, bénévole) assiste d'abord à

certaines séances en qualité d'observateur ou observatrice, puis peut être amenéE à participer dans certains cas ; ensuite, il ou elle prendra en charge certaines personnes en accueil en la présence d'une personne qualifiée qui pourra corriger d'éventuelles erreurs ou approximations informatives. Quand l'équipe salariée estime que le ou la stagiaire ou bénévole est prêtE, il ou elle peut assurer seuleE les permanences.

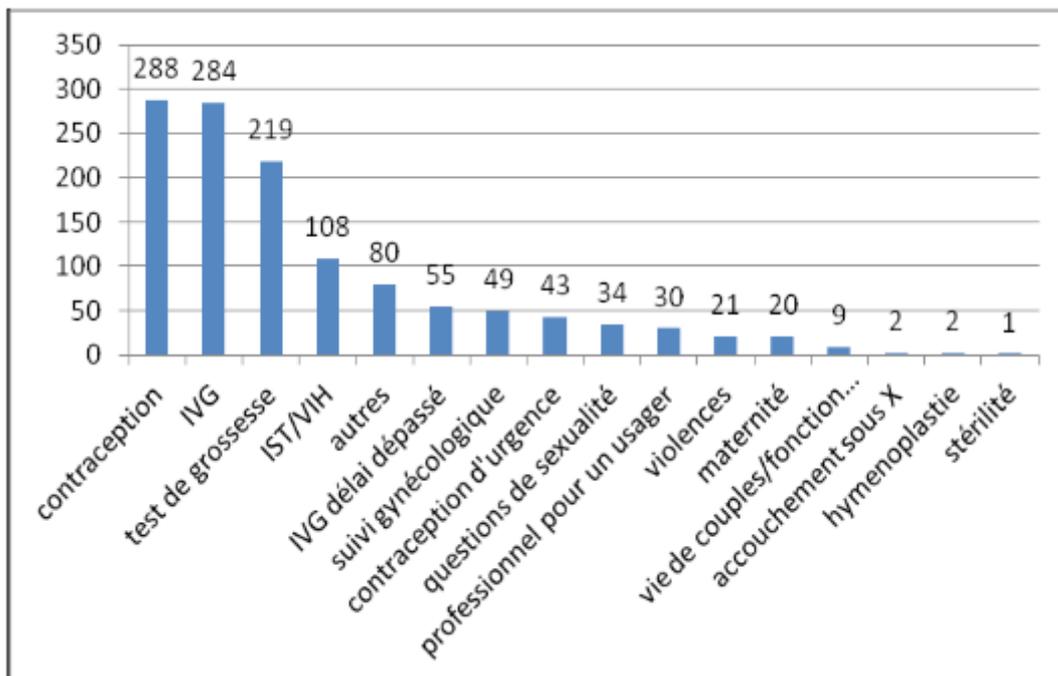
Les permanences d'accueil du Planning Familial 31 sont ouvertes l'après-midi, tous les jours de semaine, ainsi qu'un samedi par mois. L'accueil peut se faire par téléphone ou physiquement. Le Planning Familial dispose également d'une boîte e-mail à travers laquelle les personnes peuvent poser leurs questions si elles le désirent.

De façon générale, comme on va le voir dans les graphiques suivants, les personnes accueillies sont plutôt jeunes. Elles viennent souvent pour poser des questions et s'exprimer en-dehors du cercle familial ou scolaire, pour trouver des réponses en matière de sexualité auprès de personnes qui peuvent les écouter. Les questions abordées peuvent être très diverses, et souvent de l'ordre de l'angoisse : que faire quand il y a eu rupture d'un préservatif au cours d'un rapport sexuel, que faire quand la personne a eu un rapport sexuel non protégé, réalisation d'un test de grossesse si la personne pense être enceinte, que faire quand on n'a pas de plaisir, quand on a été forcée par son partenaire à s'engager dans un rapport sexuel contre sa volonté...

Les personnes peuvent également venir pour être renseignées sur les lieux et les personnes-ressources : où se faire prescrire une contraception, par quelLEs praticienNEs se faire poser un Dispositif Intra-Utérin (DIU) ou stérilet, quel moyen de contraception choisir parmi les huit méthodes mises sur le marché en France...

Les personnes qui tiennent les permanences d'accueil au Planning Familial 31 sont donc amenées à apporter à la fois des réponses techniques et une écoute sur les ressentis aux personnes reçues.

La répartition des demandes exprimées par les personnes reçues en permanence est détaillée dans le graphique suivant :



Source : Rapport d'activité du Planning Familial 31, 2012.

Comme on peut le voir, la plupart des demandes concernent soit la contraception, soit l'IVG (interruption volontaire de grossesse), soit un test de grossesse.

Les usagerEs de l'association semblent bien connaître le fait qu'il est possible de réaliser des tests urinaires de grossesse gratuits pendant les permanences d'accueil. Ainsi, beaucoup de jeunes personnes se présentent au local de l'association dans le but d'en réaliser un. L'association a ainsi fourni 51 tests de grossesse en permanence d'accueil au cours de l'année 2012.

Le fait que le Planning Familial 31 soit souvent confondu avec le CDPEF contribue au fait qu'un certain nombre de personnes viennent à la permanence d'accueil pour se faire prescrire une contraception.

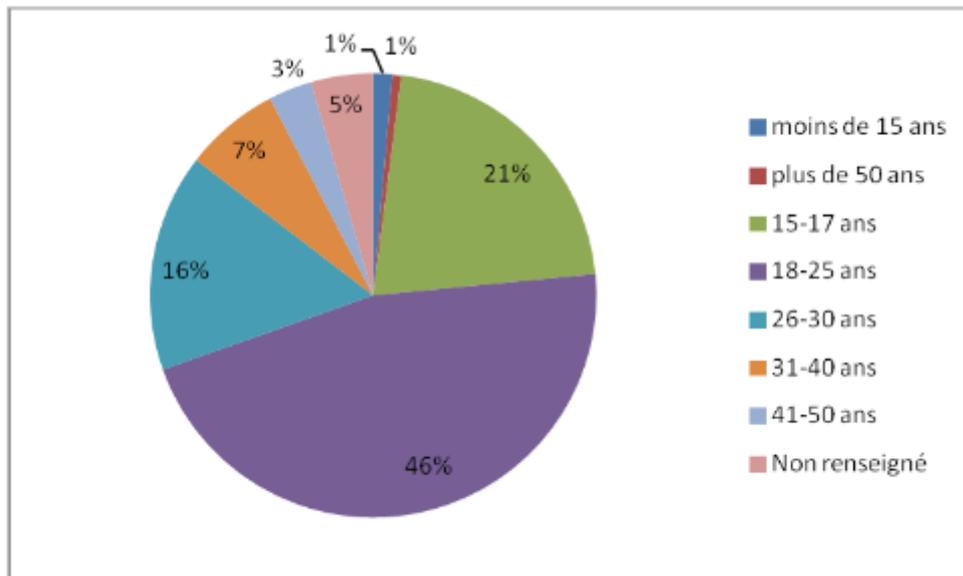
Quand elles s'aperçoivent que le Planning Familial 31 n'est pas un lieu médicalisé, elles sont généralement, en fin d'entretien, orientées vers le CDPEF pour répondre à leur première demande (voir graphique). Même si une contraception ne peut ni être prescrite, ni délivrée à l'association, les personnes sont généralement heureuses de profiter d'une information sur la contraception délivrée par l'équipe du Planning Familial 31. En effet, les équipes des structures médicalisées manquent souvent de temps pour décrire toutes les méthodes de contraception existantes, discuter de leurs

avantages comparatifs, et écouter les personnes accueillies parler de leur sexualité, de leur historique par rapport à leur contraception... Les écoutantEs sont donc amenées, comme expliqué plus haut, à donner des informations techniques sur les moyens de contraception, mais également à conseiller les personnes en fonction de leur histoire et de leur corps. Par exemple, si une personne a des règles très douloureuses, il lui sera précisé qu'un DIU au cuivre peut amplifier les douleurs menstruelles, alors que les méthodes hormonales de contraception ont tendance à les réduire.

Il est à noter que, malgré la confusion fréquente de l'association avec le CDPEF, la plupart des usagerEs de la permanence d'accueil sont au fait des conditions d'accueil du Planning Familial 31 (non-médicalisation, écoute non-jugeante), et viennent à la permanence justement pour ces conditions.

Le Planning Familial 31 bénéficie également de l'image d'un lieu-ressource pour les personnes mineures désirant pratiquer une IVG. Ces personnes sont reçues dans la confidentialité pendant les permanences d'accueil et bénéficient d'une orientation vers les structures médicales qu'elles choisissent (médecin ou centre de santé pour les IVG médicamenteuses jusqu'à cinq semaines de grossesse, hôpital pour les IVG médicamenteuses entre cinq et sept semaines de grossesse et IVG par aspiration). Quand elles sont reçues, leurs droits par rapport à leur grossesse sont précisés (droit à avorter dans le secret, gratuité des procédures médicales).

Parmi les personnes reçues en permanence d'accueil, la répartition des groupes d'âge se fait telle que décrite dans le graphique suivant :



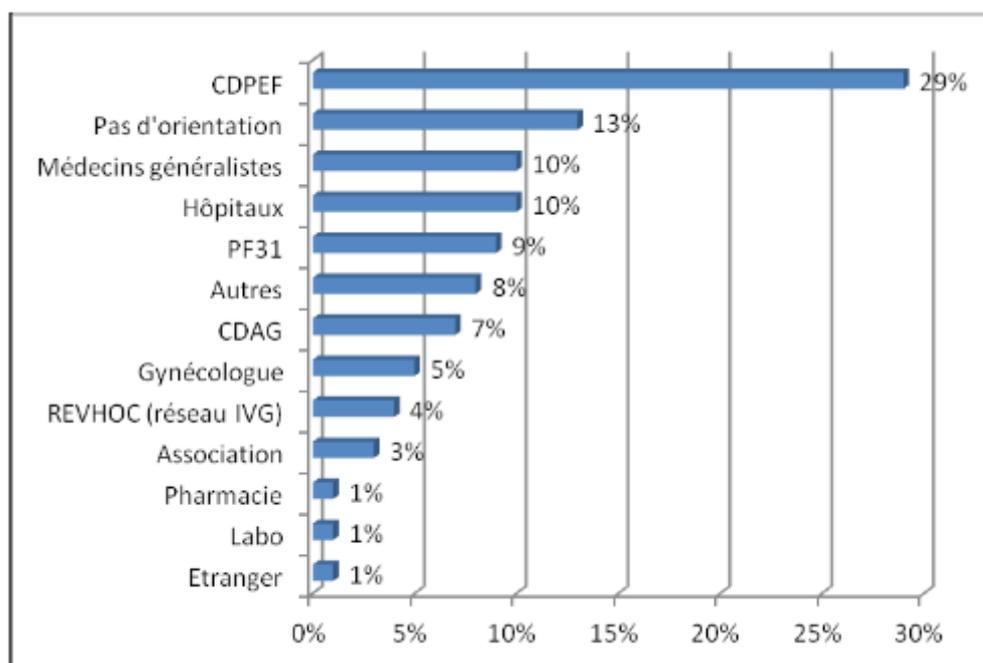
Source : Rapport d'activité du Planning Familial 31, 2012.

Comme on peut le voir, la plupart des personnes reçues a moins de trente ans (83%). 49% des personnes reçues sont soit lycéennes, soit étudiantes. Le public reçu est donc plutôt jeune. Ce sont, à 80 %, des femmes seules, accompagnées d'amies ou de famille (soeurs, cousines, etc), dans 13 % des cas ou, plus rarement, de leur conjoint (4%). Il est exceptionnel qu'un homme vienne seul.

Les techniques employées en permanence d'accueil sont proches de celles du *counseling*. Il s'agit, à travers une écoute sans jugement, d'amener les personnes à trouver leurs propres solutions aux problèmes abordés. L'accent est mis sur l'empathie et la reformulation, pour amener la personne à parler de ses ressentis et de ses sentiments.

L'apprentissage et la mise en pratique de ces techniques nécessitent un temps de co-formation, qui est assuré, comme expliqué plus haut, par l'équipe salariée.

Le Planning Familial n'étant pas une association médicalisée, la plupart des personnes sont, au terme de leur entretien, orientées vers divers lieux, détaillés dans le graphique suivant.



Source : Rapport d'activité du Planning Familial 31, 2012.

Le CDPEF, Centre de Planification et d'Éducation Familiales, est un service public géré par le Conseil Général. On peut y trouver des gynécologues, des sage-femmes, et des personnes écoutantes (assistantEs socialEs, psychologues). Les consultations gynécologiques y sont gratuites, et les moyens de contraception y sont gratuits pour les mineurEs. Les personnes ayant peu de ressources y sont orientées si elles désirent accéder à une contraception médicalisée. Il est aussi à noter que les rendez-vous au CDPEF sont accessibles en moins de temps que les rendez-vous chez des gynécologues de ville, dont les délais dépassent souvent deux mois.

Le label « pas d'orientation » qui regroupe 10% des personnes accueillies au Planning Familial 31 désigne les personnes qui sont satisfaites de leur accueil en permanence, une réponse ayant été apportée à leur question ; elles ne sont donc pas orientées ailleurs au terme de leur entretien. C'est par exemple le cas pour les personnes qui viennent spécifiquement pour réaliser un test de grossesse urinaire qui s'avère négatif, pour parler de leur sexualité ou d'une situation de violence subie, etc.

a) Violences :

Il arrive souvent qu'une personne vienne à la permanence d'accueil pour parler d'un problème banal (contraception, avortement) et en vienne, si l'écoutantE a une capacité d'empathie suffisante, à aborder des thèmes plus graves, comme par exemple des violences sexuelles ou des violences de

couple subies dans son histoire antérieure. Les violences sexuelles ne rencontrant pas une écoute et une empathie bien grandes dans notre société, ces évènements sont souvent tus ou niés dans l'histoire personnelle des personnes qui en sont victimes ; elles ressortent cependant si la personne écoutante sait déchiffrer les signaux proposés par la personne accueillie. Ainsi, les personnes victimes n'abordent souvent pas directement les violences subies, mais y font des allusions plus ou moins subtiles. Il importera alors d'écouter assez attentivement pour déchiffrer ces allusions et rebondir dessus, afin d'amener la personne à parler librement de son histoire.

En 2012, le Planning Familial 31 a ainsi accueilli 53 femmes victimes de violences ; parmi ces femmes, 16% ont évoqué des violences de couple, 40% des viols et 44% d'autres types de violences. À Toulouse, et plus généralement en Haute-Garonne, plusieurs autres associations relativement bien repérées par le public traitent des violences faites aux femmes (Apiaf, Faire Face, etc). Pour cette raison, souvent, les personnes victimes de violences ne viennent pas déclarer une violence comme première demande en permanence d'accueil ; si une situation de violence nécessite d'être déclarée, la victime préférera souvent aller directement dans l'une de ces structures. Cependant, comme abordé plus haut, la négation des ressentis des personnes victimes de violences fait que les personnes ne s'estiment pas forcément victimes de viol ou de violences... jusqu'à ce qu'elles trouvent une personne qui les écoute.

Ainsi, au Planning Familial 31, l'équipe estime très important l'accueil des personnes victimes de violence. Une des salariées, Carole Pebay, se forme ainsi en permanence sur les outils et les techniques d'accompagnement, à travers des stages réguliers organisés par le Collectif Féministe Contre le Viol (Paris). Elle collecte également des ressources documentaires sur le sujet des viols et des violences. Ces ressources et techniques sont ensuite retransmis à l'équipe ; les livres sont mis à disposition dans la bibliothèque, les ressources internet envoyées par e-mail.

Dans la pratique, si une personne déclare être victime de violence, l'équipe cherche avec elle comment mettre fin à cette situation en répondant à ces besoins : être accompagnée à la médecine légale si elle désire faire constater les violences par un médecin, dans un commissariat si elle veut porter plainte, etc. Ce travail peut se faire en liaison avec d'autres structures ; le 115 si elle a besoin d'un hébergement d'urgence, l'APIAF si elle a besoin d'un accompagnement administratif...

b) Avortements sur mineures

Comme évoqué plus haut, le Planning Familial est un lieu relativement bien repéré par le public sur le sujet des personnes mineures désirant pratiquer un avortement – c'est d'ailleurs une des réponses les plus entendues auprès des collégiens et lycéens quand il leur est demandé de décrire ce qu'ils et elles savent du Planning Familial 31 : « C'est un endroit où on peut aller si on est mineure et enceinte ». Il arrive donc souvent que des personnes en situation de grossesse non-désirée poussent la porte de la permanence.

À travers l'écoute non-jugeante, la mineure sera invitée à partager son vécu sur le sujet, et la suite qu'elle désire donner à sa grossesse.

Légalement, une mineure enceinte qui désire avorter n'est pas obligée d'en parler à ses parents. Selon l'article L.2212-7 du code de la santé publique, des exceptions au principe d'autorité parentale sont pratiquées dans ce cas spécifique. Si la jeune fille considère qu'évoquer la situation la met en danger vis-à-vis de sa famille, ou si sa famille informée de la situation refuse qu'elle avorte, l'avortement est possible dans la confidentialité, à condition qu'une personne majeure de son choix l'accompagne et la soutienne. Cette personne peut être une bénévole, stagiaire ou salariée du Planning Familial 31.

Cette disposition semble assez connue chez les jeunes, et le Planning représente un lieu-ressource dans cette situation.

c) Avortements hors-délai

Il arrive que des personnes enceintes aient dépassé le délai légal français, qui est de douze semaines, pour pratiquer un avortement. Dans ce cas-là, si elles désirent avorter, elles peuvent être orientées par le Planning Familial 31 dans un pays limitrophe où les délais sont plus longs. Le pays vers lequel les orientations se font le plus est l'Espagne.

Diverses associations départementales du Planning Familial orientent les personnes en délai dépassé vers l'Espagne ; les avortements peuvent se faire dans trois villes facilement accessibles en avion ou en transports en commun (Madrid, Girone, Barcelone). Une sage-femme parlant français, qui travaille en lien avec les associations départementales, accueille et les dirige les femmes qui vont y avorter.

Les personnes qui vont avorter en Espagne doivent régler le coût de l'intervention médicale de leur poche.

d) Analyse de la pratique.

Les situations abordées au Planning Familial 31 peuvent parfois être émotionnellement lourdes à porter. L'écoute des personnes reçues en permanence, l'animation des interventions en milieu scolaire sont toujours faites de façon à se rapprocher, le plus possible, des valeurs de l'association (non-jugement, éducation populaire, égalité femmes-hommes). Cependant, le travail d'écoute est une activité humaine, quelquefois sujette à doutes, remise en questions et interrogations de la part de l'équipe. La fatigue, les conditions de vie des personnes écoutantes jouent également un grand rôle dans la qualité de leur écoute et de leur animation.

En effet, pour bien recevoir une personne, il est important de se centrer sur elle, sa parole, et la meilleure façon de l'aider à trouver la solution aux problèmes qu'elle aborde. Il arrive que l'écoutantE soit fatiguéE, distraite, qu'elle n'arrive pas à résoudre certaines situations.

De plus, dans les situations que gère le Planning Familial 31, il est important pour toutes les écoutantEs de pouvoir compter sur le reste de l'équipe au sortir d'un entretien ou d'une journée difficiles, afin de partager sa vision des situations et des problèmes abordés et d'exprimer ses ressentis.

Pour prendre du recul par rapport au quotidien de l'association sont organisées des sessions d'« analyse de la pratique », une matinée par mois. La personne qui les assure est prestataire de service pour plusieurs associations départementales du Planning Familial. Son rôle est d'écouter l'équipe formuler ses questionnements et doutes par rapport à la pratique quotidienne de l'association (blocages par rapport à certaines situations, émotions, etc). La session d'analyse de la pratique est essentielle à la cohésion de l'équipe. En effet, chacunE peut y formuler ses doutes, son ressenti par rapport à certains cas particuliers dans l'écoute, devant l'équipe entière ; des solutions sont ensuite cherchées collectivement. Le but de l'analyse de la pratique n'est pas tant de trouver des solutions concrètes à des problèmes que de proposer un soutien collectif de l'équipe à chacunE de ses membres, ce qui permet au sortir de ces matinées de poser à plat les émotions de chacunE par rapport à la pratique. On abordera ainsi la façon dont les membres de l'équipe écoutent les personnes en permanence d'accueil, leurs éventuelles tensions, colères, etc, ainsi que les relations interpersonnelles dans l'équipe.

4) La veille documentaire :

La veille documentaire pour le Planning Familial 31 occupe une partie importante de mon temps de stage. Cette veille documentaire a plusieurs buts. Elle sert généralement à se tenir au courant des sujets d'actualité sur la contraception, l'IVG, les violences, la sexualité.

Le premier volet de la veille documentaire porte sur les contenus Internet évoqués plus haut (page Facebook). Les contenus qui sont postés sur la page Facebook du Planning Familial 31 ne représentent qu'une infime partie des contenus traités chaque jour. En effet, il faut éviter de surcharger la page et les lecteurs de liens, pour éviter la saturation. Comme expliqué plus haut, les contenus republiés sur la page sont les contenus les plus drôles, insolites, ou au contraire informatifs, sur les sujets qui intéressent le Planning Familial 31, de manière à provoquer le débat. Bien en amont de ce travail de curation de contenus, la veille documentaire est constante, et concerne un grand nombre d'objets.

Sur Internet, comme évoqué précédemment, ma veille documentaire concerne un ensemble de sites généralistes ou spécialisés ; certains sites d'information généralistes ont une section "spéciale sexualité" dans laquelle sont classées toutes les informations relatives aux études de genre, à la sexualité, à la contraception, à la prostitution, etc. C'est le cas pour rue89 avec son sous-site rue69.

D'autres sites généralistes ont un ou une "invitéE", titulaire d'un blog permanent dans lequel ils ou elles abordent les mêmes questions. C'est par exemple le cas d'Agnès Giard, auteure du très érudit "[400 culs](#)", un blog Libération. Même chose pour Ovidie, actrice et réalisatrice de films pour adultes et auteure du "[Ticket de métro d'Ovidie](#)", un blog hébergé par Métro, ou encore de Maïa Mazaurette, qui tient le blog [Sexactu](#) depuis dix ans, dont l'hébergement a été récemment repris par le masculin GQ.

D'autres blogs sont hébergés de façon indépendante ; ils sont souvent d'une très grande qualité informationnelle. Le blog [Genre!](#) évoqué plus haut offre de très bons articles d'analyse scientifique sur les questions de genre, une revue de livres et d'articles féministes, ainsi que des propos de réaction politique à certaines attaques contre "la théorie du genre". Le site [Les Nouvelles News](#) se donne pour mission de "présenter l'actualité sous le prisme de l'égalité des genres" afin de sortir des stéréotypes de genre. [Les Mots Sont Importants](#), site d'analyse politique, publie régulièrement des réactions anti-sexistes à des événements d'actualité. D'autres sites d'analyse et d'actualités sont consultés régulièrement.

Certains sites sont consultés sur certains aspects en fonction de l'actualité. Le site Yagg.com fournit par exemple des contenus excellents et réactifs en matière d'égalité des sexualités et des discriminations faites aux personnes LGBTQI. Il a donc été une précieuse ressource pour transmettre les informations d'actualité au moment des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, et sert ponctuellement de ressources, par exemple pour des informations sur les personnes intersexuées, l'état des appareils législatifs à destination des personnes trans*, etc.

La veille documentaire n'est pas destinée à concerner seulement des contenus produits par des universitaires ; prendre en compte la dimension d'éducation populaire chère au mouvement du Planning Familial, c'est aussi s'informer sur les productions, sites, et blogs publiés par des personnes qui ne sont ni journalistes, ni juristes, ni médecins.

Certains blogs (sites non-professionnels) peuvent fournir des contenus très intéressants, que ce soit au niveau de la retransmission sur la page Facebook du Planning Familial 31, de l'envoi aux adhérentes et/ou au réseau associatif de l'association, ou simplement de l'archivage en vue de consultation ultérieure.

Certains blogs personnels fournissent des éléments d'information d'actualité sur des mobilisations politiques ; d'autres peuvent être des blogs ouverts par des collectifs militants, d'autres des blogs de poésie, d'expression libre, ou simplement des blogs consacrés à la vie de leur auteur sur lesquels paraît un post (ou article) intéressant au niveau de la veille documentaire du Planning Familial 31 (témoignage relatant une violence sexiste, un avortement, le rapport à un médecin, exposant une vision intéressante de la sexualité, etc).

Ces blogs sont amenés à être consultés régulièrement ou ponctuellement. Ils peuvent faire partie des sites consultés de façon quotidienne en raison de leur sujet ou de leur auteur, ou encore d'un post potentiel retransmis par le réseau Facebook, par le réseau mail des adhérentEs, par le réseau militant et amical des salariées, des volontaires en service civique, etc.

Certains blogs et sites de médecins sont également consultés, plus ou moins régulièrement, pour les aspects techniques et la réflexion quand à la relation entre le médecin et le patient. Le blog de [Martin Winckler](#), pionnier en la matière, est plein de ressources. En effet, ce médecin est un militant de la première heure, avocat de la cause des femmes, et oeuvrant pour que que les femmes aient le droit de choisir la contraception qui leur convient. Médecin-gynécologue, il a exercé un temps en

centre de Planification Familiale. De cette expérience sont tirés plusieurs romans qui questionnent la relation entre le ou la gynécologue et ses patientes, plusieurs livres informatifs (*Tout ce que vous vouliez savoir sur les règles... sans jamais avoir osé le demander*, éd. Fleurus 2008, *Contraception Mode d'emploi*, éd. J'ai Lu, 2007). ainsi que le “webzine” ou blog en question. Dans ce blog, le principal but de M. Winckler est de laisser aux femmes la liberté de maîtriser leur fécondité, en évitant à tout prix de donner le seul pouvoir de décision aux médecins , et en respectant la volonté des patientEs. Il y donne beaucoup d'explications médicales détaillées, y réagit à l'actualité, répond aux e-mails de questions posés par les internautes, etc.

Dans la lignée de la vision de la médecine de M. Winckler, plusieurs jeunes médecins racontent leurs expériences et leur pratique médicale sur des blogs personnels, comme le blog de [Borée](#), le blog de [Dix Lunes](#), le blog de [Docteur Couine](#)... Ces sites présentent l'avantage d'être à double entrée : ils dédramatisent la relation entre le patient et le médecin, en mettant en scène des histoires de la vie quotidienne, des doutes de médecins, etc, tout en posant de vraies questions de vulgarisation et en évoquant des aspects techniques, bref, en informant les lecteurs sur la médecine.

Les informations collectées peuvent ensuite être retransmises sur la page Facebook du Planning, dans la mesure où elles sont amusantes, choquantes, ou propices à provoquer le débat entre les amateurs et amatrices de la page.

La veille documentaire sert également à suivre l'actualité politique des sujets qui intéressent le Planning Familial 31, par exemple au niveau législatif. Elle est aussi utilisée pour prendre position sur certains sujets ou événements sur lesquels le Planning Familial 31 souhaite réagir.

À titre d'exemple, on peut citer la réaction à l'article de La Dépêche paru le 2 mai 2013.

Cet article, publié par la journaliste Claire Lagadic sur le site Internet de La Dépêche, racontait une histoire d'agression sexuelle sur une jeune fille, en évoquant des détails particulièrement crus ; l'article s'achevait sur la conclusion “Régulièrement, à Toulouse, des jeunes filles sont victimes d'agressions sexuelles la nuit. Il leur est conseillé d'éviter de se promener toutes seules.”. La veille documentaire a permis de porter cet article à la connaissance du réseau associatif du Planning Familial 31, parmi lequel il a soulevé une vague d'indignation (voir mythes sur le viol). Le Planning Familial 31 se battant justement contre les discriminations faites aux femmes en tant que femmes, et notamment contre les restrictions de leur liberté de circulation.

Après que le contenu de cet article ait été transmis au réseau du Planning Familial 31 m'est revenue la tâche de rédiger un communiqué de presse pour réagir à cet article (ANNEXES). Un premier jet a été rédigé, puis transmis à l'équipe salariée et aux membres du Conseil d'Administration pour approbation.

Après un va-et-vient destiné à enregistrer l'entièreté des ajouts et modifications proposés par ces divers acteurs et actrices, le communiqué a finalement été publié le 18 mai 2013.

Il a été retransmis sur le site du Planning Familial 31 ainsi que sur la page Facebook, mais également aux associations et institutions partenaires de l'association, comme par exemple les associations féministes (Faire Face, APIAF) s'occupant spécifiquement du thème des violences sexistes et sexuelles. Le réseau féministe de Toulouse a également été mis à contribution dans la diffusion de l'information grâce à la liste féministe de Toulouse et des environs. Divers médias, qu'ils soient sur papier ou Internet, ont été contactés avec l'envoi du communiqué ainsi qu'une invitation à contacter le Planning Familial 31 en cas de questions. Au nombre de ces médias figurent notamment Carré d'Info (pure-player Toulousain fondé en 2011), Libé Toulouse, France Bleu, le magazine Friture, Minuit Magazine, diverses radios locales (Canal Sud, Mon País, Radio Occitanie, Radio Campus, etc)...

Le communiqué a évidemment été envoyé directement à la journaliste et à la rédaction de La Dépêche, sans que le Planning Familial ne reçoive de réponse.

Au jour de la rédaction de ce rapport de stage, un mois après l'envoi du communiqué au journal, le Planning Familial n'a toujours pas reçu de réponse à propos de l'article incriminé.

Comme on le voit, la veille documentaire peut amener le Planning Familial 31 à prendre position sur divers sujets, selon que l'attention est attirée par le réseau féministe ou par ce qui se passe dans l'actualité ou les médias.

Bien que la veille documentaire sur les contenus écrits Internet soit l'aspect qui en occupe le plus de temps, il n'en est pas le seul.

Les outils vidéo sur Internet, comme les chaînes de vlogging peuvent également être une source de contenus non négligeable. Certains sites communautaires, ainsi que des particuliers, les utilisent abondamment, afin de faire de la prévention et de créer un esprit de communauté parmi leurs lecteurs. Parmi eux, le site Yagg, cité précédemment, publie plusieurs vidéos courtes par an à

des fins de prévention, chaque campagne de prévention ayant son propre site attaché à celui de Yagg. Par exemple, le site [Avec toi j'en mets pas](#) traite de l'usage du préservatif dans les interactions sexuelles en s'adressant aux personnes gaies, bis et trans* ; le site [Comment ça va les filles](#) s'adresse spécifiquement au public lesbien en abordant plusieurs sujets (drogues, alcool, digues dentaires, tatouage, relations, poids...).

Chacun de ces sites publie régulièrement des vidéos qui sont l'occasion d'aborder la prévention de façon humoristique, artistique et communautaire.

De nombreuses personnes, qu'elles soient anonymes ou reconnues sur les questions d'avortement, de science, de santé sexuelle, d'études de genre, tiennent des chaînes de vlogging et publient régulièrement des vidéos. Se tenir à jour de ces vidéos, les regarder, les transmettre à l'équipe du Planning Familial si elles sont intéressantes, et éventuellement les traduire si elles sont en langue anglaise, font partie de la veille documentaire.

5) Technologies de l'information et de la communication

Bien que cet item ne soit pas précisé dans mon intitulé de mission, j'ai assuré au cours de mon stage quelques opérations de maintenance informatique sur les ordinateurs du Planning (installation d'anti-virus, opérations destinées à améliorer le fonctionnement des ordinateurs). J'ai aussi été amenée à former l'équipe sur certains outils destinés à faciliter la communication et le travail collaboratifs. Par exemple, l'apprentissage de l'utilisation de l'outil Etherpad a constitué une amélioration notable de la rapidité de rédaction collective pour les compte-rendus de réunion, les communiqués de presse, etc.

Etherpad est un outil collaboratif de rédaction de documents sur Internet. Il est open-source et gratuit, ce qui est toujours apprécié, les finances de l'association étant au plus bas. Il permet à n'importe qui de créer un « pad », document, et ensuite d'envoyer l'URL de ce document à d'autres personnes, pour que toutEs les participantEs puissent éditer le document en temps réel à partir d'un navigateur Internet.

6) Information pour le compte de l'association départementale Planning Familial 31

Une des missions comprises dans l'intitulé « animation du réseau associatif » peut également être la tenue de tables d'information au cours de divers événements associatifs (soirées, festivals, villages associatifs), afin de faire connaître l'association. Les tables d'information se composent alors d'un échantillon de méthodes contraceptives, de brochures informatives, de l'exposition du Planning

Familial 31 (reproductions d'affiches datant des luttes pour la contraception des années 1970, relatives aux tournants historiques du Planning Familial), et d'un coin lecture présentant des livres et bandes dessinées anti-sexistes.

Pendant la tenue de ces tables d'information, il s'agit alors d'informer les personnes qui s'arrêtent à la table des missions du Planning Familial 31, de ses buts, etc. Certaines personnes peuvent alors être amenées à adhérer à l'association ou à faire un don. En effet, le recrutement de nouveaux et nouvelles adhérentes est important pour l'association ; il permet d'avoir un certain poids politique dans le paysage toulousain, mais aussi d'avoir des personnes capables de s'engager dans l'association, de devenir bénévoles. Ces personnes pourront, à leur tour, se former au Planning, assurer des permanences d'accueil, des interventions en milieu scolaire, et avoir un impact dans l'association.

Il arrive aussi que les personnes passant à la table d'information posent des questions d'information relatives à l'avortement, la contraception ou la sexualité ; dans ce cas-là, la personne membre du Planning Familial 31 informera et orientera la personne formulant la demande, exactement comme à la permanence d'accueil.

Partie 3 : Organisation du spectacle « La Part Égale » au théâtre des Mazades

Pour présenter et développer un dossier en particulier traité au cours de mon stage, j'ai choisi d'évoquer l'organisation de l'événement qui en a occupé l'intégralité du premier mois.

À l'occasion de la Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes, le Planning Familial 31 a organisé un spectacle d'humour féministe le 11 mars 2013, au Centre Culturel des Mazades, à Toulouse.

L'intitulé de mon poste se rattachant principalement à la communication autour du Planning Familial 31 et de ses activités, j'ai pris en charge, à la demande de ma tutrice, une grande partie de l'organisation de cette pièce de théâtre.

Au cours des deux dernières années, le Planning Familial 31 avait connu quelques revers, notamment financiers, qui avaient dû forcer l'équipe à réduire les activités de l'association et les dépenses de communication. Organiser une pièce de théâtre autour du féminisme permettait de mettre l'accent à nouveau sur les actions du Planning en organisant un coup de communication. Il s'agissait de fédérer les adhérentEs sur un événement qui ne soit pas un événement de contestation. La pièce de théâtre devait permettre d'appeler aux dons, au bénévolat et aux adhésions des personnes présentes à la pièce. Il s'agissait aussi d'aborder de potentiellEs adhérentEs par la bande, en proposant un moment humoristique, pour que le Planning Familial 31 retrouve un certain écho et une image plus dynamique sur la place publique.

Les enjeux de l'organisation d'une telle pièce étaient également politique ; autour du 8 mars, il semblait important pour l'association de rappeler l'importance de la lutte pour les droits des femmes, et des luttes qui restent à mener malgré tout le chemin parcouru. Ces sujets étaient clairement abordés dans la pièce, mais de façon humoristique, de manière à éviter le travers d'un discours militant par trop austère.

En termes de relations publiques, une association telle que le Planning Familial, ancrée comme elle l'est dans l'histoire des luttes pour les droits des femmes en France, a tout à gagner en organisant un événement autour du 8 mars. Un tel événement permet d'ordinaire également de remercier les financeurs institutionnels en invitant leurs représentantEs à passer un bon moment qui sorte du quotidien des missions de l'association. Il peut enfin permettre de maintenir un lien avec les

institutions et associations avec lesquelles l'association interagit au quotidien, les équipes s'invitent mutuellement et se donnant l'occasion de se rencontrer dans un cadre autre que strictement professionnel.

Les enjeux de l'événement du 11 mars étaient donc multiples.

Quand je suis arrivée au Planning Familial 31 au début de mon stage, début février 2013, la date de l'événement était déjà fixée et la salle réservée au Centre Culturel des Mazades. Il me restait donc à prendre en charge toute la partie « communication » autour du spectacle, en un mois.

Il était prévu dans mes missions de stage que je crée la page Facebook pour servir d'outil de communication auprès des jeunes. Ma première action a donc été de créer cette page, puis de créer l'événement Facebook correspondant à la pièce de théâtre, afin de pouvoir préciser les horaires, lieux et particularités de la pièce. Le début du processus de communication a donc consisté en une recherche approfondie des personnes qui pourraient choisir d'assister à la pièce de théâtre : mes contacts personnels toulousains, en leur demandant d'inviter leurs propres contacts à l'événement, les associations féministes toulousaines présentes sur Facebook, les associations militantes, les associations de santé (espace LGBT de Toulouse, Bagdam espace lesbien, page de la Grrrève des femmes, page de Santé Active et Solidaire) , toujours en leur demandant de diffuser l'information à leur propre réseau.

Bâti pour la communication autour de la pièce de théâtre, ce processus s'est poursuivi et complété par la suite, pour constituer le réseau Facebook de l'association.

Tout au long de la période d'un mois qui a séparé le début de mon stage de la pièce de théâtre, j'ai appliqué en parallèle le principe de « teasing » sur la page Facebook de l'événement proprement dit. Le teasing, ou « aguichage » en français, consiste à dévoiler peu à peu des informations sur un sujet, sans tout révéler d'un coup, afin d'aiguiser la curiosité des lecteurs. Il est très utilisé dans la communication événementielle, surtout sur les réseaux sociaux.

J'ai donc utilisé ce procédé pour dévoiler petit à petit le lieu de la pièce de théâtre, son heure, puis pour donner aux personnes intéressées par l'événement plus de détails, comme la bande-annonce de la pièce, certains morceaux choisis du spectacle ayant précédemment été filmés, etc. Il s'agissait d'intéresser et d'attirer un large public pour venir voir la pièce.

J'ai ensuite fait une liste des médias toulousains dans lesquels je pourrais éventuellement retransmettre l'information de la pièce. Il s'agissait de faire d'une pierre deux coups : d'une part parler de l'événement en soi pour attirer un large public, d'autre part donner au Planning Familial l'occasion d'attirer l'attention sur ses activités.

M'étant orientée dans le parcours Journalisme dans ma quatrième année de scolarité à l'IEP, je possédais quelques notions de la façon dont les médias fonctionnent. Ayant fait quelques piges au cours de cette année, j'avais également à ma disposition quelques contacts de journalistes locaux et de médias locaux.

Grâce au cours de M. Baisnée sur la presse, j'avais pu enrichir ma connaissance et ma pratique des médias, et en avais tiré les conclusions suivantes, qui m'ont énormément servi pour réaliser le plan de communication de la pièce :

- La plupart des médias fonctionnent sur le mode de l'exceptionnel : il y a peu de chances d'obtenir un article dans un média s'il ne se passe pas quelque chose qui sorte de l'ordinaire.
- Les médias sont souvent dans une logique circulaire : la « course à l'audience » et la nécessité de vendre des numéros pour attirer le plus d'annonceurs possibles font que la plupart des médias traitent des mêmes sujets, aucun ne voulant manquer l'occasion de traiter les sujets dont les autres traitent.
- Certains sujets reviennent inévitablement aux mêmes périodes dans tous les médias : prix des fournitures de rentrée, soldes d'été, etc ; il en est de même pour la Journée Mondiale de Lutte pour les Droits des Femmes.
- Le métier de journaliste est relativement intense ; les journalistes reçoivent des dizaines de sollicitations par jour ; il importe donc de connaître clairement leurs attentes pour que l'information que l'on souhaite diffuser soit mise en forme de manière à ce qu'ils et elles la traitent.

Fort de ces connaissances, j'ai arrangé la façon de communiquer à propos de la pièce en fonction d'elles.

Le fait que la pièce de théâtre se fasse sur le mode humoristique était un point très positif : cela permettait d'axer la communication sur cet aspect décalé de la lutte pour les droits des femmes. Il était possible de diffuser des informations sur les actions du Planning Familial 31 dans la mesure où l'événement organisé était exceptionnel, les pièces de théâtre humoristiques et féministes étant relativement rares. Il était de fait relativement simple de diffuser cette information fin février et

début mars, dans la mesure où cette période était relativement creuse en informations « chaudes », et les journalistes moins occupés qu'à d'autres moments.

La communication s'est donc principalement axée autour de deux types de destinataires : d'une part les médias, d'autre part les institutions et associations partenaires.

En collaboration avec Mathilde Raviart, bénévole à l'association et journaliste free-lance à Toulouse, j'ai donc rédigé le communiqué de presse suivant :

"Autour de l'événement de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le Planning Familial 31 organise le **11 mars 2013 une soirée au Théâtre des Mazades, à 20h**, autour du spectacle "**La Part Égale**", de Chloë Martin. Ce one-woman show "d'humeur et d'humour", décortique avec cynisme et légèreté les stéréotypes féminins et masculins de notre société. Aborder ces clichés par le rire, une manière pour le Planning Familial 31 de rappeler que ces représentations qui font sourire restent des réalités à combattre pour avancer sur le chemin de l'égalité femmes-hommes.

Après la pièce, le débat continuera autour d'un verre, en présence de la comédienne et de l'équipe du Planning Familial 31. **Entrée gratuite**, participation libre en soutien au Planning Familial 31, possibilité d'adhérer à l'association sur place."

Ce communiqué a été envoyé aux médias accompagné des lignes suivantes :

« Le dossier de presse est accessible en ligne ici : <http://www.ladamedecompagnie.com/espace-pro.html>

Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez me joindre au 06.15.52.36.63. Les photos du spectacle sont disponibles en pièce-jointe dans ce mail. Je vous joins également un petit PDF que j'ai préparé pour la diffusion presse, si vous le préférez pour certains de vos supports. ».

Chaque média a reçu, par mes contacts personnels, ceux de M. Raviart, et les adresses e-mail des rédactions, ce communiqué assorti des visuels du spectacle et du dossier de presse. J'ai relancé chaque média par téléphone une semaine après l'envoi des e-mails, afin d'obtenir les contacts de journalistes s'occupant des pages culture ou les contacts des directeurs et directrices de rédaction ; relancer de cette façon m'a permis de savoir si les journalistes en question avaient besoin de plus d'informations sur le spectacle, désiraient contacter la comédienne, ou encore approfondir le sujet du Planning Familial 31.

Les médias papier contactés ont été au nombre de quatre : La Dépêche (quotidien toulousain d'actualités), Metro Toulouse (gratuit d'actualités), Friture Magazine (bimensuel culturel et politique) et Minuit Magazine (gratuit traitant de la nuit à Toulouse). Les retours presse ont été satisfaisants : La Dépêche a informé de l'événement par une brève, Friture par un article court sur son site Internet, et Minuit par une brève également.

Divers organes de presse sur Internet ont également été informés de l'événement ; ainsi, l'information a été transmise par Carré d'Info, pure player toulousain, Libé Toulouse, Toulouse Concert, page recensant les événements culturels gratuits, Ramdam, magazine culturel, Toulouse mag, magazine culturel, et Démosphère, agenda militant toulousain. Les organes d'information ont souvent retransmis l'événement en faisant des brèves ou des articles courts. La plupart des agendas culturels ou militants ne font pas le travail de sélection eux-mêmes : il est souvent demandé aux organisateurs et organisatrices de publier directement leurs événements sur les pages, ce qui a été fait pour Ramdam, Démosphère, Toulouse Concert et Toulouse Mag.

La plupart des radios toulousaines ont été contactées au cours du mois précédant la pièce : France Bleu, FMR, Campus, Radio Mon Païs, Radio Canal Sud, Toulouse FM, Radio Présence, Chérie FM Toulouse, RTL2 Toulouse. Aucune des radios commerciales n'a répondu à l'appel, mais il a été possible de transmettre l'information dans les radios associatives Radio Mon Païs et Canal Sud.

Dans le cas de ces deux radios, les objectifs de communiquer, au-delà de la tenue de la pièce, sur les activités du Planning Familial 31 ont été entièrement remplis ; j'ai été invitée à venir parler de la pièce en studio dans chacune des deux radios, à chaque fois au cours d'émissions d'une heure. Les deux radios ont tenu à interviewer la comédienne par téléphone pour donner un côté interactif aux émissions.

De nombreuses institutions ont également été contactées pour faire la promotion de l'événement : l'IEP Toulouse, la Mairie, qui a transmis l'information dans sa newsletter, le service égalité de la Mairie, le blog des Quartiers Nord de Toulouse qui a fait un article sur la pièce, la Communauté Municipale de Santé, et enfin le service Culture de la Mairie afin que l'événement soit posté dans l'agenda culturel de la Mairie de Toulouse. Pour toutes ces institutions, j'ai tenu à chercher dans les annuaires institutionnels les noms précis des personnes s'occupant de la communication pour m'assurer que le message soit bien passé. Réaliser cette action de communication permettait également de maintenir un certain lien avec les personnes responsables de ces institutions.

Une fois que le réseau des médias et des institutions a été informé, j'ai ensuite envoyé un e-mail aux adhérentEs à l'association pour les inviter à assister à la pièce, ainsi qu'aux associations partenaires : Apiaf (accueil de femmes victimes de violences), Contact 31 (association de lutte contre l'homophobie), Collectif droit des femmes Midi-Pyrénées (collectif d'associations luttant pour les droits des femmes), le Crij (Centre Régional d'informations jeunesse), et la Case de Santé (centre de santé communautaire situé à Arnaud Bernard).

Les deux autres personnes volontaires en service civique se sont chargées d'afficher les visuels de la pièce dans la plupart des endroits toulousains accueillant un public jeune et étudiant (CRIJ, UT1, Mirail, Paul Sabatier, MJC des quartiers nord toulousains, locaux des associations et institutions partenaires, théâtres, etc).

Les partenaires avec lesquels j'ai été amenée à interagir dans la conduite de ce dossier étaient de plusieurs ordres : journalistes, personnes s'occupant d'animation socioculturelle, personnes travaillant dans des institutions.

Le jour de la pièce elle-même, mon rôle dans son organisation a continué sur le mode des relations publiques. En effet, j'étais chargée d'accueillir la comédienne, Chloé Martin, à son arrivée au théâtre, puis de veiller à ce qu'elle et son régisseur aient les conditions matérielles nécessaires à leur bien-être avant la pièce.

À partir de 18h, les salariées, volontaires et bénévoles du Planning ont installé l'exposition et les tables d'information dans le hall du théâtre. L'exposition comptait une vingtaine de pièces, en partie des reproductions d'affiches relatives à l'histoire des luttes pour la contraception et l'avortement et d'affiches provenant de l'histoire du Planning Familial. Elle était accompagnée par deux tables d'information. La première table présentait une sélection de littérature jeunesse féministe et la seconde les brochures habituelles de prévention (IST, préservatif, contraception, mariage forcé, réduction des risques, violences, etc), des kits contraception, des préservatifs "féminins" (internes) et "masculins" (externes).

Selon nos comptages, la pièce a ce soir-là totalisé environ trois cent entrées. Considérant que le Planning Familial 31 n'avait pas fait d'action de communication en son nom depuis plus de deux ans et qu'un autre évènement anti-sexiste avait lieu ce soir-là, ce grand nombre d'entrées est un point très positif.

Un des buts secondaires de la soirée était de récolter à la fois des adhésions et des dons. Le Planning Familial a enregistré ce soir-là 25 adhésions ; la caisse “dons” a été alimentée à hauteur de 415€, ce qui est globalement un point positif.

Organiser la communication autour de cette pièce de théâtre m'a beaucoup plu. Il était un peu difficile d'assumer le rôle d'interface publique du Planning Familial 31auprès des médias et institutions comme première mission de stage, mais l'équipe et ma tutrice en sont restées très satisfaites. La période pendant laquelle j'ai débuté au Planning Familial n'était pas un moment où les salariées pouvaient m'accorder beaucoup de temps, étant occupées à remplir les demandes de subventions. C'était donc une tâche dans laquelle je pouvais être relativement autonome et indépendante, en attendant que les salariées aient du temps pour répondre à mes questions sur la vie de l'association, ses valeurs, etc.

J'ai ainsi pu valoriser mon expérience en communication sur Internet et dans les médias, et faire avancer le Planning et son image publique. En somme, une bonne entrée en matière pour me tourner ensuite vers des activités se rapprochant plus du coeur de mission de l'association, comme la sensibilisation en milieu scolaire ou la veille documentaire.

Conclusion :

Bien plus qu'un simple stage de fin d'études, les mois que je viens de passer au Planning Familial 31 ont été une expérience humaine et professionnelle incroyable. Bien que ce ne soit pas l'usage dans les rapports de stage, où l'on préfère habituellement conserver un ton froid et analytique, j'aimerais conclure ce rapport en remerciant chaudement l'équipe du Planning Familial 31 pour son soutien et sa pédagogie.

Au cours de mon stage, j'ai énormément appris, tant au niveau technique qu'en termes d'humanité, de féminisme, et de lutte pour les droits humains. Travailler dans une équipe où chacunE soutient l'autre de son savoir et de son enthousiasme est extrêmement enrichissant, et a été une chance immense pour moi. Le milieu associatif, tel que j'ai pu le découvrir au cours de mon stage, est un environnement de travail qui me convient, et dans lequel je veux développer ma vie professionnelle.

Le fait d'arriver à mener à bien les missions fixées au début de mon stage m'a donné confiance en mes capacités professionnelles, un élément qui n'était pas évident pour moi au début de ma période de stage. Je me sens en accord avec les valeurs politiques portées par le Planning, comme le non-jugement, la valorisation du parcours de chacunE, la lutte pour des sexualités autonomes, ou encore le droit à disposer de son corps. C'est une satisfaction immense de pouvoir mettre en pratique ces valeurs au quotidien.

Je sais désormais que je souhaite continuer au Planning Familial 31, ou plutôt y démarrer réellement ma vie professionnelle. C'est chose faite avec la prolongation appliquée à mon contrat de Service Civique jusqu'en janvier 2014 et, je le souhaite, avec une potentielle embauche ensuite, selon les financements de l'association.

Amateurs : se dit de personnes qui « likent » ou « aiment » une page Facebook. En cliquant sur « j'aime », une personne a accès aux liens, photos, vidéos et textes postés sur cette page, ainsi qu'à la communauté qui la suit (commentaires sur les objets postés, partage d'intérêts, etc).

LGBTQI : signe constitué de l'acronyme de « Lesbiennes, Gays, BisexuelLes, personnes Trans*, Queer, personnes Intersexes. »

Trans* : une personne trans* est une personne qui ne se reconnaît pas dans le genre qu'on lui a assigné à la naissance. Les personnes cisgenre (non-trans) voient correspondre leur genre (« sexe social », ensemble d'attitudes, d'habitudes et de codes sociaux reliés à « l'être un garçon », à « l'être une fille ».) à leur sexe biologique. Une personne peut être transgenre, c'est-à-dire annoncer que son genre ne correspond pas à son sexe, sans réaliser d'opérations ; transsexuelLE, c'est-à-dire réaliser un ensemble d'opérations afin que son anatomie corresponde à son genre choisi (masectomie, mammoplastie, modification des organes génitaux, prise d'hormones, remodelage des hanches et du visage) ; décider de n'avoir pas de genre, ou d'en avoir deux, de se situer dans un genre mouvant entre les deux, ou de se situer en-dehors de la binarité. L'étoile après trans* est destinée à évoquer toutes ces réalités sans en nier aucune.

Vlogging : contraction des deux termes de « video » et « blogging » (tenir un blog). Un blog est un journal en ligne, dans lequel sont régulièrement publiés des « posts » ou articles contenant du texte, des liens, des images, des vidéos, etc.

Le média principal du vlogging est la plateforme de vidéos en streaming la plus connue et utilisée, Youtube. Les vlogueurs ont habituellement un canal, ou « channel », qui est leur chaîne de vidéos, et dans lequel ils posent les vidéos qu'ils fabriquent. Le fait de pouvoir acheter facilement une caméra, et que les outils de montage vidéo basiques soient disponibles sur n'importe quel ordinateur personnel, a fait exploser la pratique du vlogging. Il existe des chaînes vidéo sur tous les sujets : politique, beauté, art, sexualité, consommation, etc.

ÉcouteantE : un ou une écouteantE est une personne qui, comme son nom l'indique, écoute. Le Planning Familial 31 s'inscrit dans la pratique du counseling et de l'écoute non-jugeante. La

personne écoutée fait appel à l'écouterE pour résoudre une situation vécue comme difficile, dans laquelle elle se sent désorientéE, etc. Le counseling, comme défini par Catherine Tourette-Turgis, est une façon d'accompagner une personne dans la résolution d'un problème en faisant confiance à la dignité et à la valeur intrinsèque de la personne, quels que soient ses choix de vie.

Free-lance : une personne qui travaille en « free-lance » est unE travailleurSE indépendantE, qui n'a pas de contrat salarié dans une entreprise particulière mais au contraire peut multiplier les prestations dans diverses entreprises.

Pure-player : étymologiquement, le terme désigne une entreprise de commerce électronique. Cependant, il en est venu à désigner les organes de presse sur Internet, c'est-à-dire qui n'ont pas de version papier, par exemple Rue89.

Ressource sur l'histoire du Mouvement Français pour le Planning Familial :

Michelle Zancarini-Fournel. *Histoire (s) du MLAC (1973-1975)*. Revue CLIO n°18, 2003.

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/malthusianisme-et-neo-malthusianisme/>

S. Chaperon, Histoire des idées féministes, cours de l'IEP, parcours « Politiques, genres et discriminations ».

Annexe :

Communiqué du Planning Familial 31 du 18 mai 2013 :

« En réponse à un article paru en ligne sur le site de La Dépêche le 2 mai, et intitulé “Une étudiante de 22 ans violée en rentrant d'une soirée”, nous souhaitons réagir sur plusieurs points qui nous semblent choquants et inappropriés.

Cet article raconte, avec une profusion de détails, le déroulé d'une agression sexuelle d'un homme sur une femme.

Tout d'abord, nous nous demandons quel est le but de cet article ; l'agression y est décrite avec une profusion de détails violents, qui touchent à l'intimité de la personne qui a été agressée. Quel but cette description sert-elle ? Nous nous interrogeons sur la pertinence de publier un tel article, qui n'apporte que très peu d'information à la lectrice ou au lecteur, et relève plus, à notre avis, du fait divers, du voyeurisme et du sensationnalisme que de l'information.

Cet article décrit un viol qui s'est passé dans un contexte bien particulier : une agression de nuit, par un inconnu, sur une femme seule, qui rentrait chez elle après une fête. Pour être bien réelle, cette situation n'en est pas moins relativement rare dans les occurrences de viol et de violences sexuelles.

L'enquête ENVEFF annonce que les viols sont perpétrés essentiellement par des conjoints, des compagnons, des maris, des collègues de travail, des hommes avec lesquels les femmes entretenaient ou avaient entretenu une relation plus ou moins longue dans les 12 derniers mois avant le viol. Au total, 85 % des viols sont commis dans un contexte où la victime connaît son agresseur, par exemple au sein de la famille (père, beau-père, oncle,...), de l'école ou du travail.

Les agresseurs inconnus représentent 15 % des situations.

Seulement 12% des viols sont commis sous la menace d'une arme, et seulement 35% des viols se passent en-dehors du domicile de la victime.

Le schéma stéréotypé du viol continue à être l'image fautive d'un inconnu psychopathe et armé qui agresse une femme seule, de nuit, dans un métro ou une rue sombre.

Le fait que ce schéma (violence, incident isolé, personne armée) soit si répandu met dans l'ombre la majorité des situations de viol.

Le Planning Familial travaille auprès des personnes victimes d'agressions sexuelles et sait bien à quel point il est difficile de reconnaître un viol par un de ses proches quand les médias véhiculent constamment l'idée qu'une agression se passerait forcément la nuit par un inconnu.

Il importe de poser clairement les limites et les insuffisances de ce scénario. En France, une femme est violée toutes les 8 minutes ; plus de 75000 viols sont commis par an (Enquête CSF). La majorité de ces viols est commis par l'entourage de la victime. Les viols ne sont donc pas des incidents isolés, commis par des inconnus dérangés. Ils sont un phénomène de masse, dans tous les milieux sociaux, dans toutes les villes, et dont les victimes sont à 99% des femmes, et les auteurs, des hommes.

Les viols sont la conséquence d'un système de domination qui opprime les femmes, qui les assimile à des objets, et qui les fait apparaître comme disponibles pour que les hommes assouvissent leurs "besoins" sexuels soit-disant irrépessibles, sans se préoccuper de leur consentement. Le viol est une manifestation de la domination masculine, une façon de dominer et d'humilier les femmes.

Nous trouvons à ce titre important de souligner le manque de neutralité de La Dépêche, qui relaie donc un évènement bien spécifique sans jamais parler de la plus grande majorité des viols, et sans jamais questionner le système qui provoque et cautionne ces viols.

Nous trouvons de plus particulièrement choquante la conclusion de l'article, qui recommande aux femmes d'éviter l'espace public la nuit si elles ne souhaitent pas être violées : *"Régulièrement, à Toulouse, des jeunes filles sont victimes d'agressions sexuelles la nuit. Il leur est conseillé d'éviter de se promener toutes seules."*

Il est scandaleux de lire de tels propos.

Les luttes féministes des siècles derniers ont réussi à apporter aux femmes plusieurs libertés essentielles : le droit de vote, le droit à disposer de leur corps par la contraception et l'avortement, mais aussi le droit de se déplacer et de s'habiller comme elles l'entendent.

Nous souhaitons que ces droits continuent d'être une réalité pour les femmes d'aujourd'hui.

Le Planning Familial 31 affirme que les femmes ont le droit d'être dans l'espace public à l'heure qui leur plaît.

Les femmes ont le droit de porter les vêtements qu'elles désirent.

Les femmes ont le droit de dire "non" et que ce "non" soit entendu.

Nous trouvons aberrant que La Dépêche moralise les actions des femmes.

Nous refusons que ce média perpétue l'idée que les femmes sont faibles, incapables de se défendre et à la merci des agresseurs.

Nous refusons que l'espace public soit systématiquement représenté comme un lieu de danger pour nous.

Nous refusons que notre statut de femme restreigne nos déplacements.

NOUS SOUHAITONS PROCLAMER QUE LE RESPONSABLE D'UN VIOL, C'EST L'AGRESSEUR. PAS LA VICTIME.

Pour répondre à diverses situations de violences subies par les femmes, nous souhaitons attirer l'attention sur une structure proposant des cours d'auto-défense féminine et féministe, l'association Faire Face (faireface.association@gmail.com).

À un média et une société qui préfèrent enfermer les femmes plutôt que de dire aux hommes de ne pas violer, nous répondons que nous ne sommes pas des victimes et que nous sommes capables de nous défendre. »



Institut d'Études Politiques

Service de la Scolarité
Bureau de 5^{ème} année

☎ : 05.61 11 02 86

☎ : 05.61 22 94 80

scolarité5@sciencespo-toulouse.fr

master@sciencespo-toulouse.fr

STAGE OBLIGATOIRE

5^{ème} Année

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE (à remplir par le responsable de l'organisme d'accueil ou du stagiaire)

Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner à la fin du stage
(remettre une copie à l'étudiant)

Cette fiche d'évaluation doit impérativement comporter une note qui sera intégrée
dans le calcul des points obtenus par l'étudiant lors de sa validation finale.
Merci de veiller à renseigner la rubrique correspondante.

1. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Identité du stagiaire : CLAUDE MARIE HERVÉ

Nom de l'organisme d'accueil : PLANNING FAMILIAL 31

Nom et titre du responsable de l'organisme : Mme RAVIART, présidente de l'association

Nom du responsable du stagiaire : CAROLE PEBAY

Adresse de l'organisme : 23 rue Moiroud - 31500 Toulouse

Téléphone : 05.61.25.54.17 Mail : contact@planningfamilial31.fr

Dates du stage : du 4.02.13 au 30.08.13

2. EVALUATION DU STAGE

L'étudiant avait-il une fonction précise ?

Oui

Non

Si oui laquelle ? Animation du réseau, Nouvelles technologies.

Description concise du travail confié au stagiaire : Lutte contre les discriminations et promotion de la santé; participer à l'animation du réseau et à la vie associative via les nouvelles technologies; aller à la rencontre des partenaires et du réseau associatif; aider à l'organisation de soirées d'échange; participer à l'organisation de l'événement "Promouvoir les droits des femmes".

Cette fiche d'évaluation sera utilisée par le responsable de l'organisme comme moyen d'évaluation. L'évaluation recherchée est une appréciation qui porte sur le travail accompli durant le stage. Ce travail est celui qui a été décrit plus haut -

3. EVALUATION DU STAGIAIRE

- Intérêt pour le travail

- Très intéressé au travail. Très enthousiaste. Se fait un point d'honneur de bien travailler.
- Intérêt et enthousiasme pour le travail supérieur à la moyenne.
- Intérêt et motivation pour le travail satisfaisant.
- Intérêt et motivation peu soutenus.
- A peu d'intérêt pour le travail.

- Initiative

- Autonome. Demande de nouvelles tâches. Cherche du travail à faire. Ne perd pas son temps.
- Agit avec une certaine autonomie dans la plupart des travaux.
- Agit avec une certaine autonomie dans les travaux routiniers.
- Compte sur les autres. Attend souvent qu'on lui dise quoi faire.
- Attend toujours qu'on lui dise quoi faire.

- Aptitudes analytiques et qualité du travail

- Exceptionnelles.
- Très bonnes.
- Moyennes.
- Faibles.
- Insatisfaisantes.

- Jugement

- Exceptionnellement bon. Décisions basées sur une compréhension parfaite des problèmes.
- Fait appel au bon sens. Prend habituellement de bonnes décisions.
- Jugement habituellement bon dans les situations courantes.
- Jugement souvent peu fiable.
- Piètre jugement. Saute aux conclusions sans connaissances suffisantes.

- Communications écrites

- Toujours claires, bien organisées et facilement compréhensibles.
- Normalement très claires, bien organisées et facilement compréhensibles.
- Habituellement claires et concises.
- Occasionnellement, il rencontre de la difficulté à rédiger clairement et de façon concise.
- Manque de clarté, ce qui cause de la confusion et nuit à la qualité du travail.

- Communications orales

- Toujours claires, bien organisées et facilement compréhensibles.
- Normalement très claires et compréhensibles.
- Habituellement claires et concises.
- A parfois de la difficulté à s'exprimer clairement et de façon concise.
- Manque de clarté, ce qui cause de la confusion et nuit à la qualité du travail.

- Qualités relationnelles

- Excellent collaborateur. Contribue aux bonnes relations et à l'efficacité au sein du groupe.
- Agréable et serviable. Fait bonne équipe avec ses collègues.
- Entretient de bonnes relations avec les autres.
- Se met parfois les autres à dos ou s'enferme dans le silence.
- Est fréquemment en désaccord avec les autres ou renfermé. Nuit au groupe.

- Ponctualité

- Toujours à l'heure.
- Régulier.
- Irrégulier.

- Politesse

- Courtois, respectueux.
- Correct.
- Irrespectueux, langage grossier.

4. BILAN

1°) – Appréciation du stagiaire

- Quelles connaissances le stagiaire a-t-il pu mettre en œuvre lors du stage ?

Genre et rapports sociaux de sexe, discriminations, nouvelles technologies de l'information et de la communication et notamment les réseaux sociaux

- Quelles compétences le stagiaire a-t-il acquises lors du stage ?

Animation de séance d'éducation à la vie affective et sexuelle (écoles, collèges, lycées), compétence dans l'écoute active lors des entretiens,

- Points forts :

Adaptation rapide à l'équipe et au fonctionnement
Autonomie - Investissement - Curiosité - Professionnalisme -
Regard pertinent sur le travail. Stagiaire très agréable -
Relationnel excellent

- Points à améliorer :

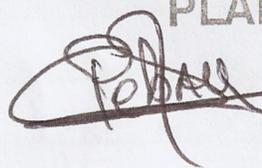
2°) – Appréciation du rapport de stage

Rapport de stage très complet -
Très bonne description de l'histoire du MFPF,
du Planning Familial 31 et des fonctions exercées
pendant son stage ainsi que son analyse.
Ressources très intéressantes pour le PF31

3°) – Note globale rapport + stage :

19/20

Signature du Responsable de stage et cachet de l'Organisme d'accueil.

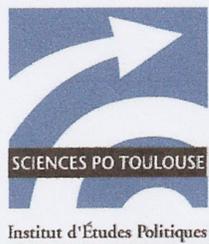


PLANNING FAMILIAL 31

23 rue Moiroud
31500 TOULOUSE
Tél. 05 61 25 54 17

Merci de nous retourner ce formulaire dès la fin du stage par courrier à l'adresse suivante :

IEP TOULOUSE – Bureau de la Scolarité 5^{ème} année
2 ter rue des puits creusés – BP 88526 – 31685 Toulouse cedex 6



STAGE OBLIGATOIRE

2012-2013

5^{ème} année

Service de la Scolarité
Bureau de 5^{ème} année
Tél : 05 61 11 02 86
Fax : 05 61 22 94 80
scolarite5@sciencespo-toulouse.fr

Fiche de Présentation de Stage

(à remettre avec votre rapport de stage)

Nom de l'étudiant : *HERVÉ Claire-Flavie*

Année Universitaire : *2012-2013, 5A, parcours PDE*

Nom de l'organisme : *Planning Familial 31*

Domaine d'activité de l'organisme : *Défense des droits des femmes - Éducation aux sexualités*

Lieu de stage (ville) : *Toulouse, 31*

Durée du stage : *6 mois*

Décrivez en quelques lignes les missions effectuées pendant votre stage :

Veille documentaire. Animation du réseau. Communication sur Internet. Organisation d'événements de soutien et de communication. Participation aux permanences d'accueil (écoute et orientation des usagers et usagères de l'association). Participation aux interventions en milieu scolaire (éducation à la vie affective et sexuelle). Promotion de l'action du Planning familial 31 à l'extérieur de l'association.

Thème du rapport de stage :

*Description de l'activité au sein de l'association.
Description et analyse d'un événement de communication organisé pour le compte du Planning Familial 31.*

Appréciation du stage :

Appréciation globale de votre stage :

Très formateur, très intéressant, en accord avec ma formation à l'IEP.

Justifiez :

Pouvoir toucher du doigt la réalité de la lutte contre les discriminations a complété ma formation de Master. Je pense désormais avoir trouvé un milieu professionnel et une activité qui me conviennent, et je désire poursuivre cette activité.

Jugeriez-vous le stage que vous avez effectué comme :

Pas du tout formateur peu formateur formateur très formateur extrêmement formateur

Vous avez trouvé l'intégration dans la structure d'accueil :

Très mauvaise Passable Convenable Bonne Excellente